

Saint-Pierre-de-Varennes

Bulletin municipal Janvier 2022

**P. 10 - 13 : HOMMAGE
AUX ANCIENS ÉLUS**

**P. 22 : LA COCONELLE
LA MICRO-CRÈCHE**

**P. 42 - 43 : L'ÉCOLE DE
ST-PIERRE AU FIL DU TEMPS**

**P. 44 - 48 : SAINT-PIERRE
VU DU CIEL**

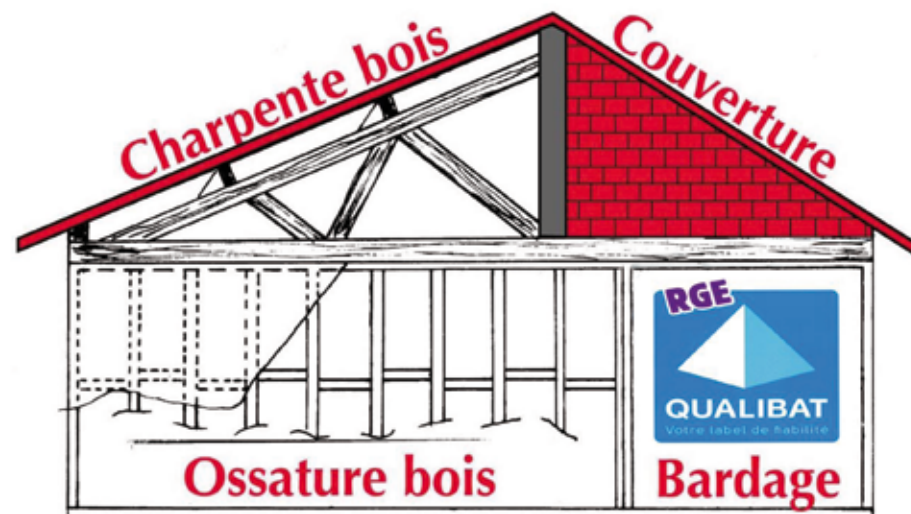




Gaëtan Blondiau & fils
couverture zinguerie charpente
plomberie chauffage

10 rue des Buissenots
71670 Saint-Pierre-de-Varennnes

Tel : 03 85 80 09 48
Portable : 06 07 54 49 51
gaetan.blondiau@laposte.net



SAS NOUVELLE NECTOUX

2 avenue Jules Pernette
71670 Saint-Pierre-de-Varennnes
Tel. 03 85 77 92 92
charpentenectoux@orange.fr

nouvellectoux.fr

 Nouvelle Nectoux



LE MOT DU MAIRE

Quelques lignes, quelques mots pour vous.

Chers Varennoises et Varennois,

Je me dois de commencer par une note de tristesse, il le faut. Nous avons perdu sur des périodes rapprochées, des personnes vouées à notre commune, qui chacune à leur niveau, ont œuvré pendant de longues années à l'émancipation de notre village. Nous rendons hommage à Paul CORNU, Robert NICOT et Jacques de MASIN, encore merci pour leur dévouement. Nous vivons toujours des moments de confusion concernant cette fameuse crise sanitaire, il faut bien sûr rester très attentif et continuer à se protéger au besoin. Mais quelle fut ma joie de pouvoir assister à mon premier repas en l'honneur de nos aînés. Quelle belle journée emplie de soleil, de gaieté. Ils étaient tous heureux de se retrouver, leurs visages enjoués démontraient qu'ils voulaient oublier tous les moments de frustration vécus suite à ces confinements répétés.

Sur cette note d'optimisme, car il en faut un peu, il en est de même pour l'ensemble de nos associations, la bibliothèque, les présidents, les adhérents, les bénévoles : j'ai bien senti ces dernières semaines que la machine était relancée et c'est tant mieux. Nous en avons besoin elles sont le cœur de notre village. Bravo ! cela n'était pas si évident de repartir. À bas les masques, la formule était pourtant belle pour nos écoliers qui n'ont pas été à la fête également. J'étais très heureux de pouvoir redécouvrir leurs visages. Et bien cela n'a pas duré, pas facile pour nos enfants de supporter ce bandeau sur la bouche. Je me dois de remercier toute l'équipe enseignante pour la bonne coopération avec la Mairie dans tous les domaines. J'entends souvent dire au moment du passage dans le secondaire, que nos élèves ont acquis un bon niveau, c'est très valorisant pour notre école.

Un mot sur la Cantine qui fait du très bon travail également, le passage à deux services a été un succès. Il nous faut saluer avec révérence Odile Gien, qui va prendre une retraite bien méritée; elle aura été d'une implication sans faille et d'une énergie débordante.

Vous pourrez, en parcourant notre bulletin, découvrir les divers travaux réalisés sur notre commune : le chantier le plus conséquent étant la réfection du premier étage de la Mairie qui devrait se terminer prochainement.

Pour revenir sur notre profession de foi, la Micro-Crèche (projet porté par un particulier) devrait être opérationnelle à la rentrée de 2022. Concernant le projet de lotissement, nous travaillons toujours sur l'acquisition d'un terrain, il faut garder espoir.

Les entreprises varennoises à mes dernières rencontres ont une charge de travail correcte : je leur souhaite de réussir dans ce qu'elles entreprennent, par expérience je sais que rien n'est simple.

Il est important de remercier chaleureusement les gens qui m'entourent : les employés de la commune, mes adjoints, l'ensemble du conseil, l'équipe enseignante, sans oublier le travail effectué par les équipes de la CUCM.

Bien à vous,
Gérard



SOMMAIRE



État civil	p. 8 - 9
Nouveaux arrivants	p. 9
Les hommages à :	
– Paul CORNU	p. 10
– Robert NICOT	p. 11
– Jacques de MASIN	p. 12 - 13
Fonctionnement de la salle des fêtes	p. 14 - 15
Déchets : PAV, déchets verts, collecte d'ordures	p. 16 - 18
Règlementation urbanisme	p. 19
Nouveau site & nouveau logo	p. 20



Micro-crèche	p. 22 - 23
Rendez-Vous Varennois	p. 24 - 25
École	p. 26 - 27
Cantine	p. 28 - 29
La TrainHard Classic	p. 30 - 31
Balades vertes	p. 32 - 33
CCAS	p. 34
Cérémonies - nouveau porte drapeau	p. 35
Travaux	p. 36 - 37
Budget	p. 38 - 39
Bibliothèque le Pré aux Livres	p. 40

LE MOT DU MAIRE

p. 3

41 | DOSSIERS

DOSSIERS PHOTOS



👉 Photos de classe au fil du temps

p. 42 - 43

👉 Saint-Pierre vu du ciel

p. 44 - 47

PORTRAITS D'AÎNÉS

👉 Madeleine BALLERIN

p. 48

👉 Jean POINSOT

p. 49





Liste des associations	p. 52
Club de l'amitié	p. 53
APEV	p. 54 - 55
COV	p. 56 - 58
Les cavaliers de Sapajou	p. 59
UPCV	p. 60
La Pause	p. 61
Le Centre d'élevage	p. 62
La Paroisse	p. 63

64 CONTACTS UTILES

66 PROGRAMME 2022

68 ENTREPRISES VARENNOISES

69 CIVISME

Rappel des règles du voisinage

70 CHASSE AU TRÉSOR

Règle du jeu



« la commission communication/ information souhaite élargir sa composition aux Varennois(es). Si vous êtes motivé(e), avez des qualités de rédacteur (trice), avez des passions que vous souhaitez partager au travers d'un dossier, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie dès le 1^{er} trimestre 2022 »
Gérard DURAND



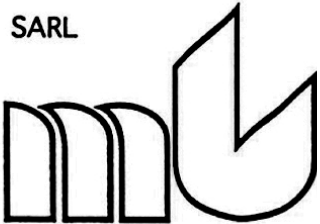
Responsable de la publication : Gérard Durand, Maire
Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Christelle Guillemot, Séverine Pastore, Benjamin Ledoux, Loïc Garnier, Sophie Vannier, Dominique Pedicone
Crédit photos : Jean-Baptiste Chéreau, Jean-Luc Gaudriot, Aliméo photographie, associations, personnes privées, commune, Creusot Infos, Journal de Saône-et-Loire.
Mise en page : www.klauswalbrou.fr **Imprimerie :** Bézin-Haller - Dépôt légal n° 1085



**LA
MAIRIE
VOUS
INFORME**



SARL



Menuiserie Boyer

10, rue Robin à Drevin

Menuiserie bois • PVC • Ébénisterie
Parquets • Escaliers • Fermetures • Faux-plafonds
Cloisons mobiles

2 rue des Fleurs
71670 Saint-Pierre-de-Varennes
Tel. 03 85 80 00 15 • Fax. 03 85 80 00 44
boyer.dom2@wanadoo.fr



LES GRANDES VARENNES

71150 Farges les Chalon
Tél : 03.85.43.85.35
Fax: 03.85.43.04.14

Vente de matériel et produits d'entretien
pour les professionnels et particuliers.

Bureaux ouverts :
- du lundi au jeudi : 08h-12h
: 14h-18h
- le vendredi : 08h-12h
: 14h-17h

État civil

LES MARIAGES



Le 17 avril

Didier, Williams, Junior MASSOK,
responsable Drive, domicilié à Essertenne
- 7, rue de la Dheune
et **Sabrina GUILLOUX**, gestionnaire de
clientèle, domiciliée à Essertenne - 7, rue
de la Dheune et résidente à Saint-Pierre-
de-Varennes - 9, rue du Pré Marion.

Le 28 août

Yoann CHAZEL, enseignant et **Sandra
Emmanuelle MINETTE**, enseignante,
domiciliés à Saint-Pierre-de-Varennes -
51, avenue de Varennes

LES PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)

Le 9 avril

Benjamin LEDOUX et **Amandine MARTIN**
18, route du Champ Fariot

Le 24 novembre

Yannick THOMAS et **Fanny BOUILLIN**
2, rue du Bois Larue

LES DÉCÈS



Le 3 mars

Fernand DUVAL, 82 ans,
7, avenue Jules Pernette

Le 16 mai

William Jean René LECAT, 73 ans,
époux de Chantal CHANUDET
Moulin de Brandon

Le 21 juin

Michèle Gabrielle VIOLET, 85 ans,
veuve de Jacques PETITJEAN
2, square Philibert Nectoux avant de partir
à l'EHPAD des Myosotis de Couches

Le 1^{er} juillet

Alain Maurice Marie ROBERT,
69 ans, domicilié avec sa compagne
Isabelle LATER - 11 rue de Luchet

Le 10 août

Vincent Didier IOLIVOT
à l'aube de ses 55 ans, domicilié avec
sa compagne Maryline MAITRE
5, Les Hauts Champs

Le 22 août

Paul CORNU, 87 ans,
époux de Bernadette BOURGEON
37, route de Vernotte

Le 17 septembre

Bernard NECTOUX, 70 ans
1, rue de La Coudrée

Le 17 septembre

Robert NICOT, 75 ans,
époux de Marie MIESZCZAK
23, rue des Bernauds

Le 6 octobre

Jacques VALPERGUE de MASIN,
83 ans, époux de Christiane BAUBIET
Château de Brandon



Noa LEDOUX



Noé PELLETIER



Léana ESTEVES RODRIGUEZ



Noam THOMAS



Bryan TEDESCO



Salvyna TILLARD



Jade GONCALVES

LES NAISSANCES

Fin 2020, non portées
dans le bulletin 2021

ESTEVES RODRIGUEZ Léana,
née le 4 décembre
18, rue d'Anxin

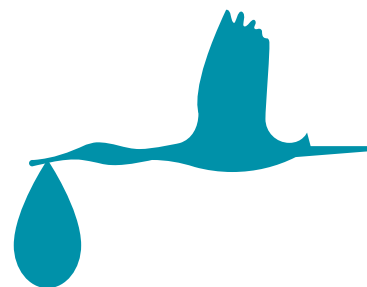
THOMAS Noam, Gabriel,
né le 10 décembre
2, rue du Bois Larue

En 2021

TILLARD Savyna, Malory,
née le 14 mars
2, rue des Vernes

TEDESCO Bryan, René,
né le 29 mars
9, rue des Campagnes

LEDOUX Noa,
né le 26 mai
18, route du Champ Fariot



GONCALVES Iade,
née le 22 août
2, Le Haut des Chégnots

PELLETIER Noé,
né le 24 août
15, route du Champ Fariot

LEDOUX Malo,
né le 6 septembre
42, Le Pré Marion



LES NOUVEAUX ARRIVANTS 2021

**M. Antony MOOTOOSAMY
et M^{me} Célia DAUTION**
5, route de La Rouelle

M. et M^{me} Jean-Loup JUMILLY
1, impasse de l'église

**M. Olivier BAILLY
et M^{me} Anne-Marie VIEILLARD**
14, rue des Bernauds

**M. Anthony GONCALVES
et M^{me} Angélique FERREIRA**
2, Le Haut des Chégnots

M^{me} Elodie LAVARENNE
8, rue des Couchets

**M. Lionel MAITREPIERRE
et M^{me} Séverine DURBANO**
2, impasse du Pressoir - Salière

M. Fabrice LAUDET
21, avenue Jules Pernette

M^{me} Sandrine GAY
23, avenue Jules Pernette

**M^{me} Hanicka ANDRES
et M. Émilien RICHARD**
19, rue de Luchet

Homage à Paul CORNU (1934-2021)



Paul Cornu est né le 26 janvier 1934 au Creusot. Ses parents, Louis et Amélie sont originaires de Saint-Pierre-de-Varennnes et comme Paul, y ont vécu toute leur vie.

Paul a fréquenté l'école communale. Il réussit ensuite le concours d'entrée en sixième au cours complémentaire Sud du Creusot.

Son frère partant au service militaire, il le remplace à la ferme où il travaillera pendant un an et demi. Il réussit ensuite le concours d'apprentissage à l'école Schneider pour exercer le métier de forgeron. Il réintègre ensuite les forges et ateliers du Creusot et passe un CAP de chaudronnier.

Paul rencontre Bernadette à Couches avant son départ au service militaire au Maroc. Ils se marient le 26 avril 1958 à Couches et reprennent le café familial jusqu'en 1963. Paul et Bernadette ont eu deux filles Marie Christine et Catherine. Il continuera de travailler à l'usine du Creusot.

À partir de 1963, Paul occupe un nouveau poste à la Compagnie Générale des Eaux en tant que responsable de la station de traitement et de pompage de Brandon destinée à la distribution de l'eau courante. Il y travaillera jusqu'à sa retraite.

Parallèlement à ce riche parcours professionnel, Paul, dès l'âge de 25 ans se mettra au service des autres pendant toute sa vie. Il aura été élu à Saint-Pierre-de-Varennnes pendant 36 années, conseiller municipal, adjoint puis maire.

Avec ses équipes municipales il mène à bien divers projets de développement à Saint Pierre de Varennes.

C'est toujours dans le souci de se dévouer pour les autres et d'encourager constamment les rencontres qu'il s'est impliqué dans de nombreuses associations durant toute sa vie, accompagné de son épouse, tous deux très sociables et investis dans leur commune. De solides amitiés s'y sont créées au fil du temps.

Maire de sa commune de 1976 à 1995 il a entre autres contribué à la création du premier bulletin municipal dans un souci de répondre aux divers questionnements de ses administrés. Le premier bulletin paraît en janvier 1978.

C'était pour lui une grande satisfaction de voir perdurer le bulletin municipal qui contribue à maintenir le lien entre les habitants de son village.





Robert NICOT (1946-2021)

Né le 5 octobre 1946 à Chagny, Robert nous a quittés en septembre dernier, alors dans sa 75^e année.

Aîné d'une famille de 7 enfants, il a passé son enfance et sa scolarité à Écuisses au hameau de Bondilly. À 15 ans, il entre en apprentissage puis devient technicien de découpe aux établissements Jacquard à Montchanin. C'est là qu'il rencontre Marie, qu'il épousera le 17 décembre 1966.

Son service militaire effectué à la base aérienne de Dijon, il intègre dans la foulée le service électricité sur voies de la SNCF dans la capitale dijonnaise pour opérer plus tard sur les caténaires des lignes TGV.

Approchant la retraite, Marie et Robert s'installent rue des Bernauds à Saint-Pierre-de-Varennes pour se rapprocher de leur famille. Robert s'engagera au

service de la commune et intégrera le conseil municipal où il sera notamment en charge de la salle des fêtes, son « bébé ». Il participera activement à la rénovation de ce bâtiment et, entre autres, à l'installation de l'écran cinéma.

Robert était aimable, bienveillant, patient et serviteur. Il faisait le maximum pour satisfaire les Varennois, mais pas que.

Il se sentait utile et occupé et adorait rendre service.

Les habitants et les « clients » de la salle des fêtes regretteront son sourire, ses blagues, ses taquineries et surtout sa gentillesse.

Merci Robert pour toutes ces années à nos côtés.

Nous aurons une pensée pour toi en regardant notre belle salle des fêtes.

Hommage à Jacques de MASIN (1938-2021) Maire Honoraire



Extrait du texte rédigé par son fils Ardoïn de MASIN, pour la cérémonie religieuse :
« Notre père, Jacques de MASIN, nous a quittés le 6 octobre dernier ; né à Saint-Pierre-de-Varennnes, il y a passé une grande partie de sa vie.

Il était l'aîné d'une fratrie de cinq enfants et a été orphelin de père à l'âge de 6 ans.

Les années passées hors de sa Bourgogne natale entre 1959 et 1969 ont été des années marquantes :

- Infirmier militaire pendant la guerre d'Algérie
- Enseignant à Saint-Martin de France à Pontoise
- Enseignant dans le Kent en Angleterre

De retour en Saône-et-Loire en 1969, il travailla pour la Société Schneider puis Creusot Loire.

Il donna également beaucoup de son temps et de son énergie à la vie de famille, à la vie locale, à la vie de la commune, à la vie associative. En faire la liste complète aujourd'hui nous prendrait trop de temps, mais quelques moments vont être rappelés plus

tard. Et enfin, il y avait le Château de Brandon, pour lequel il s'est tant battu et dont il aimait tant partager l'histoire avec ceux qui s'y rendaient.

Il avait par-dessus tout un sens aigu de la famille : à la fois aimant avec la famille proche et tissant les liens avec la famille éloignée. Le sens du devoir et de la retenue, il ne fallait jamais se plaindre. Le sens de la ponctualité, car on ne fait pas attendre les autres. Le sens des autres en général, toujours se mettre au service des autres.

Enfin, il avait le sens de la foi et priait tous les jours. Cela fait plus de mille ans que la famille est chrétienne, aimait-il répéter.

Aujourd'hui, c'est nous qui prions pour lui afin que le Seigneur l'accueille dans sa maison, là où il pourra retrouver tous ceux qu'il a aimés sur cette terre, en particulier ses parents et ses deux sœurs Violante et Magali ».

SES MANDATS ÉLECTIFS

Jacques de MASIN a été élu pour la première fois Conseiller Municipal le 6 mars 1983, puis Maire en 1995 jusqu'en mars 2008 ; il continuera en tant que Conseiller jusqu'en mars 2014. Il aura donc été élu municipal pendant 31 ans, dont 13 années en tant que Maire.

Il a été également Président du SIVOM de Brandon de 2008 à 2014 (syndicat des eaux de Brandon ayant pour compétences la distribution de l'eau potable, l'assainissement collectif et individuel), dénommé à présent SMEMAC.

Nous pouvons citer ci-après les principaux travaux et opérations qu'il aura menés en lien avec ses équipes municipales :

L'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols, la désignation des rues et voies de la commune et la numérotation des habitations, la construction de six logements dans le lotissement du Pré Marion, en lien avec l'OPAC, l'assainissement collectif pour les hameaux de Drevin, La Rouelle et les Bernauds, des travaux de rénovation dans les écoles et autres bâtiments, installation d'une aire de jeux et d'un skateparc à proximité de la salle des fêtes avec la participation financière de la Communauté de Communes « Autour du Couchois », la réhabilitation d'une ancienne grange pour en faire un commerce multiservices au rez-de-chaussée et un logement au 1^{er} étage, dénommé à ce jour « Au Rendez-vous Varennois », la transformation de l'ancienne Auberge Varennoise, située place de l'église, en trois logements et une salle des Associations, en liaison avec le Conseil régional de Bourgogne

pour l'opération « Cœur de Village » en 2006, et pour finir, le lancement en 2007 de l'étude relative à la construction de la nouvelle école primaire et du réaménagement de la mairie.

Jacques de MASIN aimait rédiger des lettres, des comptes-rendus de réunions, de rendez-vous ; il aura écrit de nombreux articles pour les bulletins communaux, pris de nombreuses photos pour agrémenter tous ces articles.

Il aura également participé grandement à la préparation du livre « Un Siècle à St Pierre de Varennes », sorti en décembre 2000. Une association dénommée « Saint-Pierre et son histoire » avait été créée en mai 2000 pour la création de cet ouvrage, pour rassembler des photos, des documents sur l'histoire de la commune ; Jacques de MASIN en était l'actuel Président, ce depuis 2009.

Toujours à l'écoute des autres, il était très respectueux et d'une grande humilité.

Nous adressons à son épouse, à ses deux enfants et ses 9 petits-enfants nos très sincères et respectueuses condoléances.



À l'intérieur de la Salle des fêtes



Salle des fêtes



Le bar



La cuisine

Salle des Fêtes

Entièrement rénovée en 2018/2019, la Salle des Fêtes a une capacité d'accueil de 100 personnes assises pour un repas et 150 pour bal, théâtre... et est équipée de tables rondes et rectangulaires. Une nouvelle sono a été installée en 2021.

La réservation de la salle s'effectue auprès du secrétariat de Mairie au : 03 85 80 00 05.

Un état des lieux d'entrée et de sortie est réalisé pour toute location de salle.

Location en week-end : remise des clés le vendredi matin 9h et restitution le lundi matin 9h.

Un week-end par mois est réservé aux particuliers de la commune et aux

extérieurs pour les mois de : janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. Cela peut être plus bien entendu en fonction des disponibilités de la salle.

Un week-end par mois est réservé aux Associations de la commune pour les mois de : Mai, juin, juillet, août et septembre.

Pour toute location de la Salle des Fêtes, la municipalité propose également en location jusqu'à 3 barnums extérieurs (dimensions 5x5m) au tarif de 50€ l'unité. Une caution est demandée pour toute location de salle, sono ou barnum.

	Association communale	Particuliers de la commune	Particuliers extérieurs à la commune
Location week-end	1 gratuite puis 100€	250€	420€
Location 1 jour en semaine (vin d'honneur) du lundi au jeudi	Gratuit	100€	NON LOUEE
Forfait ménage (obligatoire)	20€	30€	30€
Frais électricité	0.15€ kw/h	0.15€ kw/h	0.15€ kw/h
Sono (option)	Gratuite	80€	80€

Suite à la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 et décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 le pass sanitaire est obligatoire pour tout accès à la Salle des Fêtes (Il n'est désormais plus question de jauge).

Une personne doit ainsi être nommée responsable des contrôles d'accès et enregistrée en Mairie lors de la location.



Évolution de la collecte de vos déchets

En 2021, les règles de la collecte de vos déchets évoluent en fonction de votre secteur d'habitation. Initialement prévues en juin 2021, ces modifications ont été reportées à l'automne afin d'organiser à partir de septembre des réunions publiques au plus proche de vous.

AGIR POUR LA MAÎTRISE DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS

Ces changements font partie des actions nécessaires à la maîtrise des coûts de gestion de nos déchets ménagers qui ne cessent d'augmenter. Depuis de nombreuses années, la communauté urbaine Creusot Montceau cherche à optimiser la collecte et le traitement des déchets ménagers :

- **en 2009** : passage de la collecte en sac 4 flux à la collecte en bacs en 2 flux
- **en 2009** : mise en place du contrôle d'accès en déchetterie
- **en 2011** : développement de la collecte de proximité pour l'habitat collectif
- **en 2015** : contrôle qualité du tri
- **en 2017** : déploiement de la collecte de proximité en secteur rural

Toutes ces actions ont eu un impact favorable puisque la communauté urbaine a pu passer de 16 à 34 communes membres sans augmentation majeure de ses dépenses liées à la gestion des déchets. Malgré tout, les dépenses restent bien supérieures aux recettes générées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui ne couvre que 60% des coûts réels du service.

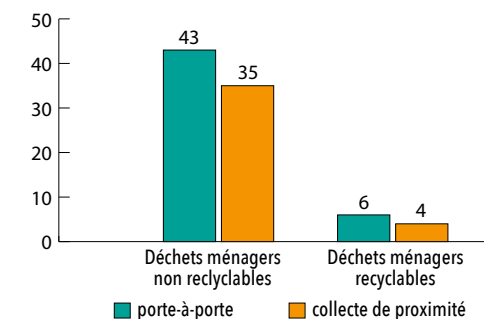
La communauté urbaine a fait le choix d'adapter le service de collecte plutôt que d'augmenter le taux de la taxe qui n'a pas évolué depuis plus de 10 ans.

UN EFFORT COLLECTIF POUR Y PARVENIR

Le mode de collecte principal sur le territoire est la collecte en bacs individuels en porte-à-porte. Mais depuis 2011, la communauté urbaine expérimente la collecte en points de proximité : d'abord pour l'habitat collectif (2011), ensuite pour les centres-villes (2012) et enfin pour l'habitat dispersé et les lotissements (2014). Aujourd'hui, ce mode de collecte concerne déjà 16% de la population soit près de 16 000 habitants : Mary, Saint-Micaud, Saint-Romain-Sous-Gourdon, Les Bizots, Saint-Berain-Sous-Sanvignes, Perreuil, Gênelard, Gourdon, en centre-ville de Montceau et du Creusot et pour l'habitat collectif.

Le graphique comparatif des coûts présente l'écart significatif entre les deux modes de collecte :

Coût de collecte selon le système utilisé en €/habitant/an



DÉCRYPTAGE

Déchets ménagers non recyclables : le coût de la collecte en porte-à-porte est 23% supérieur à celui de la collecte de proximité.

Déchets ménagers recyclables : le coût de la collecte en porte-à-porte est 50% supérieur à celui de la collecte de proximité.

Cet écart est d'autant plus marqué sur les secteurs les moins denses de la communauté urbaine avec des tonnages de déchets collectés par kilomètre très faibles (environ 10 fois moins qu'en secteur plus dense).

LES CHANGEMENTS OPÉRÉS

Depuis septembre 2020, la communauté urbaine a rencontré les élus des communes pour présenter le projet et définir avec eux la solution la plus adaptée à leur commune tout en gardant une cohérence technique et organisationnelle sur l'ensemble du territoire.

La collecte des déchets ménagers a été organisée, selon deux formats distincts :

- **le lundi 25 octobre 2021** : mise en service progressive des points de collecte de proximité pour les secteurs les plus ruraux.

- **le lundi 22 novembre 2021** : changement des jours de collecte et démarrage de la collecte des déchets recyclables (bacs jaunes) toutes les 2 semaines selon le calendrier de votre lieu d'habitation (information individualisée donnée par courrier et disponible sur www.creusot-montceau.org) pour les secteurs les plus denses.

Informations fournies par
la communauté urbaine Creusot Montceau

SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

// Les points de collecte de proximité //

Légende

-  Secteur impacté
-  Verre
-  Points de collecte de proximité à venir
- 1 Les Pièces Pacaud D131
- 2 Drevin 
- 3 Rue des Campagnes
- 4 Rue des Bernauds
- 5 Rue Vannier
- 6 Impasse du Moulin de Grizy
- 7 Avenue des Moulins D431
- 8 Chemin du Pique Boeufs - Anxin
- 9 Les Jacquelines 
- 10 Saint-Privé Saint-Firmin
- 11 Route de Marmagne Impasse Pierre Gilles de Gennes - Le Breuil
- 12 Avenue Jules Pernette  salle des fêtes
- 13 La Rouelle en porte à porte et regroupement



EN PRATIQUE



1.

Je localise mon domicile sur le plan joint
(ou en téléchargement sur www.creusot-montceau.org)



2.

Mon domicile se situe dans un secteur de collecte de proximité



3a. 3b.

J'ai encore des bacs individuels (jaune et noir)

- À partir du 25 octobre 2021, les bacs seront collectés et retirés progressivement : je les sors à chaque jour de collecte, qu'ils soient pleins ou non.
- Lorsque mes bacs ont été retirés : je peux utiliser les points de proximité.

Adresses disponibles : sur www.creusot-montceau.org dans la mairie de ma commune sur l'application smartphone « Guide du tri CITEO »

J'utilise déjà des bacs collectifs

Ces bacs vont être supprimés : je note les emplacements des nouveaux points de proximité

Adresses disponibles : sur www.creusot-montceau.org dans la mairie de ma commune sur l'application smartphone « Guide du tri CITEO »

LA COLLECTE EN POINTS DE PROXIMITÉ

Des avantages non négligeables :

- L'ensemble des points sont accessibles 7 jours sur 7
- Sortir et rentrer les bacs n'est plus une préoccupation
- L'absence de bac permet de libérer de l'espace chez vous

Sur l'ensemble du territoire, vous trouverez à chaque fois a minima une colonne pour les déchets recyclables (ouvertures jaunes) dans lesquelles les déchets doivent être déposés en vrac et une colonne pour les autres déchets (ouvertures noires) pour lesquelles il est conseillé d'utiliser des sacs de 50 litres maximum.

Les colonnes installées sont suffisamment grandes pour pouvoir accueillir tous vos déchets correctement triés, en outre ils seront plus facilement adaptables en fonction des évolutions de la réglementation.

Quatre nouvelles équipes d'entretien et de nettoyage sont dédiées au dispositif de collecte de proximité pour en assurer la propreté et la maintenance. Les emplacements sont disponibles sur www.creusot-montceau.org.

Edition 2021

À déposer dans le **bac noir** ➤ **déchets ménagers**

// En sac fermé dans le bac noir //

Restes alimentaires



Déchets d'hygiène



Sacs et films en plastique, barquettes en polystyrène, pots de yaourt



➤ Les interdits

- verre : à jeter dans les colonnes à verre
- médicaments : à rapporter en pharmacie
- déchets toxiques (solvants, cosmétiques...) : à apporter en déchèterie
- déchets verts : à apporter en déchèterie
- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : à apporter en déchèterie
- textiles : à apporter en déchèterie

À déposer dans le **bac jaune** ➤ **emballages et papier**

// En vrac dans le bac jaune //

Journaux, magazines et prospectus



Emballages cartonnés



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



➤ les interdits

- sacs poubelles : à mettre dans le bac noir
- ampoules : à apporter en déchèterie
- sacs et films plastiques : à jeter dans le bac noir
- pots de yaourt et de crème : à jeter dans le bac noir
- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : à apporter en déchèterie
- déchets verts : à apporter en déchèterie
- papiers peints : à apporter en déchèterie

verre

// Dans les colonnes à verre //

Bouteilles sans bouchons
Pots et bocaux sans couvercles



encombrants et déchets spéciaux

// En déchèterie //

Cartons
Déchets d'équipements électriques et électroniques
Electroménager
Textiles
Métaux
Déchets verts



www.creusot-montceau.org

Un doute, une question ? appelez le
N° Vert 0 800 216 316



Creusot Montceau
Communauté urbaine

Règlementation urbanisme

Déclaration préalable, permis de construire ?

VOUS ÊTES DISPENSÉS DE TOUTE FORMALITÉ POUR LES TRAVAUX SUIVANTS :

- Toute construction de surface au plancher inférieure ou égale à 5 m²
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m²
- Les constructions implantées pour une durée inférieure à 1 mois
- Les travaux d'entretien ou de réparations sur construction existante

LES DEMANDES D'AUTORISATION :

► La déclaration préalable (délai d'instruction d'environ 1 mois) obligatoire pour :

- La modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (façade, fenêtre porte)
- Une construction nouvelle de moins de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
- Une extension de moins de 40 m²
- Un ravalement de façade dans un secteur protégé
- Les piscines enterrées et hors sol dont la superficie du bassin est supérieure à 10 m²
- Le changement de destination d'un bâtiment sans modification de structure ou de façade

► Le permis de construire (délai d'instruction de 2 mois pour une maison / annexes et 3 mois pour les autres constructions) obligatoire pour :

- Une construction nouvelle de 20 m² et plus de surface au sol (abri de jardin, garage...)
- Une extension, une surélévation, un aménagement de combles de 40 m² et plus de surface au sol
- Le changement de destination du bâtiment s'il implique une modification de structure ou de façade
- Les travaux réalisés sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou situé dans une zone protégée

Le recours à un architecte est obligatoire si la surface de la construction / extension est portée à plus de 150 m² ou si la construction existante est déjà supérieure à 150 m²

La mairie transmet le dossier au service d'urbanisme de la communauté Urbaine et dispose de 2 mois pour répondre. Durant ce délai, la mairie doit afficher le projet afin d'en informer le public. En l'absence de réponse dans les délais impartis, le permis de construire est considéré comme tacitement accordé.

À compter du 1^{er} janvier 2022, les habitants et professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée.

<https://sig.creusot-montceau.org/guichet-unique>



Nouveau site, nouveau logo



La commune a fait le choix de renouveler son identité visuelle. Nouveau logo plus moderne représentant les grands espaces verts de pâture ainsi que l'étang de Brandon. Les deux emblèmes de Saint-Pierre-de-Varennes sont aussi représentés à savoir le coq ainsi que le château.

La refonte de l'identité visuelle de la commune passe aussi par le site internet. Plus clair et plus aéré, vous trouverez les informations usuelles sur la commune comme les horaires d'ouverture au public de la mairie ou bien de l'agence postale.

Grande nouveauté : un calendrier dynamique permet de connaître à l'avance la disponibilité de la salle des fêtes.

Une section Tourisme à Saint-Pierre a été réalisée pour mettre en avant le patrimoine de notre commune.

Une partie actualité permet de connaître aussi les événements passés et à venir.

L'annuaire des entreprises et des associations permet en un clic de pouvoir les contacter.



Rappel de l'adresse : www.stpierredevarennes.fr



VIE ET TRAVAUX DE LA COMMUNE



M. LEDOUX, M^{me} De SOUSA et M. le Maire

INFO PRATIQUE :

N° de téléphone : 07 67 67 07 17
Ou par mail :
direction@les1000papattes.fr

Micro-crèche Saint-Pierre :
Capacité : 10 enfants
Âge : 3 mois à 6 ans
Amplitude horaire :
7h-19h30 du lundi au vendredi

La Coconelle de Saint-Pierre

La commune va bientôt accueillir un nouveau service : une micro-crèche permettant d'accueillir 10 enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 7h à 19h30. Elle s'appellera la micro-crèche « COCONELLE ».

C'est une construction qui sera réalisée par la « SCI LEDOUX 2 » de 100m² environ derrière l'école et la maison de M. et M^{me} LA PLACA. Elle sera exploitée par Cristelle de SOUSA gérante de la micro-crèche du Breuil et de Gourdon.

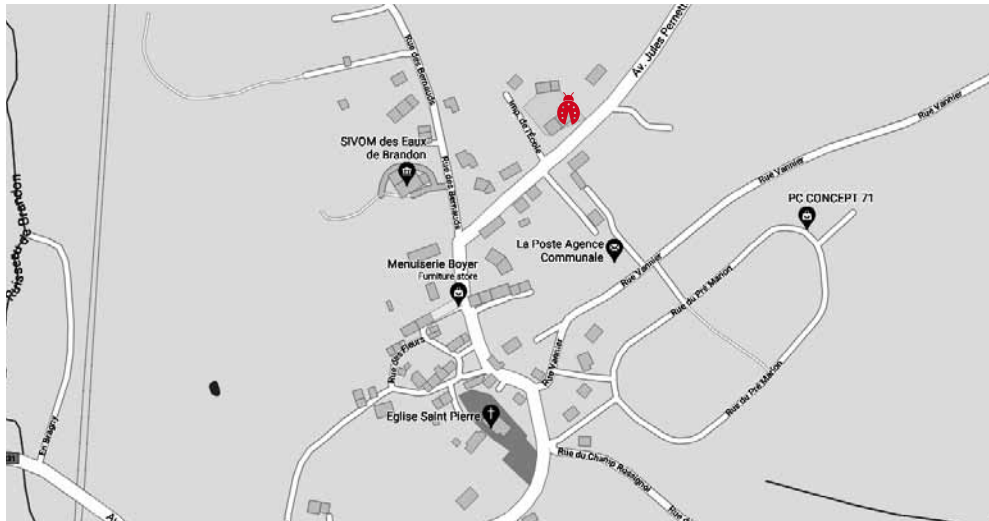
RETOUR SUR LE PARCOURS DE CRISTELLE DE SOUSA

Elle a 42 ans et a créé la micro-crèche du Breuil en 2015 puis celle de Gourdon en 2018. Avant cela, elle était infirmière puéricultrice à l'Hôtel-Dieu du Creusot. « J'avais fait le tour dans mon travail, je souhaitais prendre un nouveau tournant et aider les parents et enfants d'une autre manière ». Elle aime la campagne c'est pour cela qu'elle a choisi Gourdon (la micro-crèche « Popotam »), puis maintenant notre commune pour s'installer. « J'ai toujours eu envie de développer plusieurs micro-crèches à la campagne afin d'être au plus proche des familles d'ailleurs ; ce sont toujours les enfants qui m'inspirent le nom des nouvelles crèches »

Le Breuil : les 1000 papattes
Gourdon : Popotam
Saint Pierre : Coconelle

RETOUR SUR LE BÂTIMENT

Il sera réalisé par la société ACM CONSTRUCTION au Creusot, spécialisée en maison individuelle et en bâtiment tertiaire. Sur une parcelle de 600 m² environ, le bâtiment de 100 m² climatisé et RT2022 sera implanté et permettra aux enfants de s'amuser dans un espace sécurisé clos et arboré à la campagne.



Situation de la micro-crèche dans Saint-Pierre-de-Varennes



Plan de la micro-crèche

Chlorophyl

Ouvert 7/7
Livraison à domicile

196 rue Maréchal Foch La Croix Menée
03 85 55 03 36
Le Creusot

SNTPAM

UNE ENTREPRISE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOS PROJETS

POUR LES PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES PRIVÉS

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VRD

Z.A. LES GUILLEMEAUX - 71190 ÉTANG-SUR-ARROUX
TEL. 03 85 82 41 82 | CONTACT@SNTPAM.FR

Fabrice LAUDET est le nouveau gérant du Rendez-vous Varennois

À son ouverture en 2002, le Rendez-vous varennois fonctionnait selon le statut de bar associatif. Douze ans plus tard, Quentin NOIZILLIER, un jeune entrepreneur, reprenait l'établissement pour le transformer en bar-épicerie. En 2017 puis en 2019, deux autres gestionnaires se sont succédé et avec eux, des périodes de fermeture.

Le 30 avril 2021, date de la dernière fermeture, la municipalité, propriétaire des locaux, s'est activée pour trouver un repreneur avant l'été. « On souhaite que ce commerce vive. C'est important pour la commune et le cœur du village. Son avenir passe par sa capacité à offrir d'autres services et des prestations complémentaires qui pourraient élargir la clientèle », déclarait le maire Gérard DURAND à cette époque.

Militaire de carrière puis routier à l'international, Fabrice LAUDET, 45 ans, ressentait depuis quelque temps l'envie de franchir le pas d'une reconversion

professionnelle. « Je voulais arrêter la route », confirme-t-il. Non pas qu'il rechigne au labeur, loin de là, mais la perspective de mener enfin sa propre entreprise se faisait plus pressante. Dès le printemps dernier, même dans un contexte sanitaire pesant, le Brogélien d'adoption se renseigne et se positionne tout en respectant les candidatures à la reprise antérieures. Celles-ci ne se matérialisent pas, mais lui parvient à séduire la municipalité grâce à son projet peaufiné. « Les élus varennois ont été des facilitateurs », répète un entrepreneur dont la perspective de ne pas compter ses heures n'effraie pas.



Soirée du 14 juillet



Soirée karaoké



Soirée du 14 juillet

Fabrice espère concrétiser de nombreux projets pour faire vivre son commerce qu'il a exposé aux forces vives de la commune lors d'une réunion provoquée par la municipalité au printemps 2021. Depuis l'ouverture, son activité ne se cantonne pas à celle de bar. Si Karaoké, fête de la musique, jambons à la broche ou autres soirées se sont multipliées lors de la période estivale, la fête d'Halloween, un marché de Noël, des après-midi récréatifs, entre autres, ont animé le village cet hiver en partenariat avec d'autres associations varennoises.

De multiples services ont vu le jour, notamment un espace restauration avec l'acquisition d'une rôtisserie, la vente de journaux, etc.

Côté épicerie, il propose une grille tarifaire compétitive grâce à des accords passés avec une marque de la grande distribution et a mis en place la formule drive qui lui permet de fournir des listes de courses complètes et personnalisées.



LE RENDEZ-VOUS VARENNOIS VOUS ACCUEILLE

Le bar est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h et de 15h à 1h du matin. Le dimanche de 8h à 22h.

L'épicerie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h et de 15h à 20h. Le dimanche de 8h à 20h.

M. LAUDET vous propose également le drive ou le portage à domicile de vos courses.

Vous pouvez le contacter
au 07 71 71 38 76



PROBLÈMES D'INCIVILITÉ :

Je viens de passer une année où nous avons rencontré beaucoup trop de problèmes concernant les aboiements intempestifs de chiens. Je tiens à m'adresser personnellement aux maîtres de ces toutous afin qu'ils prennent toutes les précautions qui s'imposent en de tels cas et de se reporter à la rubrique concernée dans notre bulletin. Je vous remercie de votre compréhension.

Gérard DURAND



Notre maîtrise, votre sérénité

Fournitures de bureau • Système d'encaissement
Aménagement d'espace de travail • Dématérialisation
Solution d'impression • Informatique et sauvegarde
Vidéo protection • La téléphonie et liens d'accès



LE CREUSOT 1070 av. de l'Europe 71200 LE CREUSOT 03 85 55 00 33	AUTUN 14 rue de la Croix Blanche 71400 AUTUN 03 85 86 95 15
MONTCEAU 20 quai Jules Chagot 71300 MONTCEAU-LES-MINES 03 85 69 00 40	



La cour de l'école

L'école de Saint-Pierre

L'école primaire de Saint-Pierre-de-Varennes compte 75 élèves répartis dans 4 classes : une classe maternelle et 3 classes élémentaires.

M^{me} Maltaverne enseigne aux élèves de maternelle : PS MS et GS, M^{me} Mugnier aux élèves de GS et CP ; M^{me} Bastos aux élèves de CE1 CE2 les lundis et mardis et M^{me} Brussier les jeudis et vendredis. M^{me} Ramalho, la directrice, aux CM1, CM2 (elle est déchargée les jeudis par M^{me} Bastos).

La garderie est gérée par la mairie et tenue par M^{me} Boyer et M^{me} Guzzi. Elle est ouverte de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h45. C'est ce même personnel qui encadre les élèves qui mangent à la cantine pendant l'interclasse.

La cantine est gérée par une association dont la présidente est M^{me} Brombin. C'est M^{me} Gien qui gère les repas. Elle partira en retraite aux vacances de Noël 2021 et sera remplacée par M^{me} Samson Céline. Deux services sont organisés depuis le protocole « covid » : les élèves de maternelle et les CP mangent en premier puis ce sont les CE, CM qui mangent au deuxième service (aux environs de 12h30).

Le ramassage scolaire est sous la responsabilité de la commune, les élèves doivent donc être inscrits auprès de la mairie.

Le protocole sanitaire : deux groupes ont été constitués pour limiter les brassages, ces groupes concernent la cantine, les récréations et activités extérieures ainsi que les entrées et sorties de l'établissement. Il s'agit pour le premier groupe des élèves de maternelle et CP et des CE, CM pour le second. Les petits entrent et sortent par le portail principal alors que les grands par le portillon côté city stade.

Inscriptions : prendre contact dès avril pour les futurs PS avec la directrice. Lors de l'inscription, se munir du livret de famille, d'une attestation de domicile et du carnet de vaccination (ou d'une attestation du médecin). Concernant les autres inscriptions, se munir d'un certificat de radiation établi par le directeur de l'école précédente.

L'APEV : association de parents d'élèves qui réalise des manifestations au cours de l'année scolaire au bénéfice des élèves de l'école (carnaval, spectacle de fin d'année, séances de cinéma, ventes de sapins...). La présidente est M^{me} Mélodie Martin.



M^{me} MALTAVERNE et les élèves de maternelle PS MS



M^{me} MUGNIER, et M^{me} PRUVOT (ATSEM) et les élèves de GS et CP



CE1 et CE2 : les élèves de M^{me} BASTOS et de M^{me} BRUSSIER



CM1 et CM2 : les élèves de M^{me} RAMALHO



la cantine scolaire

La cantine scolaire

Gérée par une association exclusivement composée de parents d'élèves bénévoles qui ont toujours œuvré avec enthousiasme et dévouement pour le bon fonctionnement de l'association, la cantine scolaire bénéficie aux enfants scolarisés à Saint-Pierre-de-Varennnes depuis 1954.

L'équilibre, la qualité et le coût raisonnable des repas dans le respect des normes d'hygiène sont nos priorités et passent par la pérennité de l'association.

Pour son fonctionnement, l'association bénéficie des recettes suivantes :

- repas et cotisations annuelles payés par les familles
- subvention communale : elle est essentielle à l'équilibre du bilan financier et pour cela l'association de la cantine adresse ses plus sincères remerciements au conseil municipal.

En plus du versement d'une subvention de fonctionnement, la municipalité de Saint-Pierre-de-Varennnes soutient notre association de diverses manières notamment en parant aux dépenses exceptionnelles et en investissant régulièrement en faveur de la cantine et de nos enfants. Elle est d'un soutien indéfectible pour notre association.

Pour des raisons sanitaires évidentes, depuis le 18/05/20 nous avons mis en place **deux services** : le premier pour les maternelles et les CP et le second pour les CE et les CM. De plus, Frédéric a confectionné des protections en



Odile GIEN et Céline SAMSON

plexiglass adaptables à nos tables, merci à lui pour sa réactivité. Toute l'équipe s'est mobilisée afin de s'adapter au mieux aux différents revirements de situation suite au déconfinement.

Pour l'année 2020/2021, 6861 repas ont été élaborés et servis par **M^{me} Odile Gien, employée de restauration, et son aide M^{me} Chantal Prost**, soit une moyenne de 49 repas par jour.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2021/2022 reste inchangé :

régulier : 3,70 €
occasionnel : 4,20 €
exceptionnel : 5,40 €
repas adultes : 5,60 €
cotisation annuelle : 17 €/enfant

Pour l'année scolaire 2020-2021, le bureau de l'association était composé de :

Présidente :

M^{me} Hélène BROMBIN

Vice-présidente :

M^{me} Hélène BLANCHARD

Secrétaire :

M^{me} Céline DEMAIZIERE

Secrétaire adjointe :

M^{me} Agnès GRILLOT

Trésorière :

M^{me} Lorelei MEREAU

Trésorière adjointe :

M^{me} Stéphanie MONTEIRO

M^{me} Odile GIEN prépare sur place les repas proposés aux enfants. Ceux-ci sont élaborés à partir de viande française. Les fruits et légumes sont, dans la mesure du possible, également d'origine française et de saisons. Pour ses achats, M^{me} Odile Gien favorise le commerce de proximité avec le « RDV Varennois » qui est notre principal

fournisseur. Les dons de fruits ou de légumes sont volontiers acceptés.

Le temps du repas est aussi un moment de convivialité, d'échanges dans le respect de chacun. Les employées de la cantine ont aussi un rôle pédagogique et éducatif envers les jeunes Varennois : elles prônent le savoir-vivre à table, le partage, le non-gaspillage... Le bien-être des enfants et la qualité des repas servis demeureront les priorités de l'association.

Cette année est marquée par le **départ à la retraite d'Odile prévu le 01/01/2022** après tant d'années de bons et loyaux services. Je ne sais pas quoi dire pour résumer sa carrière, elle est remplie d'anecdotes plus ou moins surprenantes et souvent comiques. En tous cas, les enfants et notre association ont eu beaucoup de chance de pouvoir compter sur elle et ses nombreux talents. Mille merci à Odile !

Un grand merci également aux membres du bureau, à nos employées Odile Gien, Céline Samson (remplaçante d'Odile) et Chantal Prost pour leur sérieux, leur disponibilité et leur dévouement indispensables au bon fonctionnement de l'association. Nous souhaitons aux enfants et à leurs parents une excellente année 2022.



ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, PARTICULIERS

UN BESOIN EN PERSONNEL ? NOUS AVONS LA SOLUTION !



SERVICE À DOMICILE



BRICOLAGE



JARDINAGE



EVÈNEMENTIEL



SERVICES AUX PROFESSIONNELS

**VOUS RECHERCHER
DES MISSIONS DE TRAVAIL ?**

**POSTULEZ À DES MISSIONS DE TRAVAIL
DIRECTEMENT DANS UNE DE NOS AGENCES DE PROXIMITÉ :**

88, rue Maréchal Foch, **71200 LE CREUSOT**
69, rue Carnot, **71300 MONTCEAU-LES-MINES**

OU PAR MAIL EN ENVOYANT VOTRE C.V. :
cip-**creusot**@solidarite-services71.fr
cip-**montceau**@solidarite-services71.fr

AGENCE LE CREUSOT
03 85 77 68 06

AGENCE MONTCEAU
03 85 57 88 21

RETOUVEZ NOUS SUR :
 **solidarite.services.71**
www.solidarite-services71.fr



L'équipe du Creusot
sur le contre-la-montre

TrainHard classic

Saint-Pierre à la hauteur de l'évènement

Sept ans après, presque jour pour jour, notre village a renoué le dimanche 22 août dernier avec l'accueil d'une compétition cycliste. Et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agissait d'une étape de la TRAIN HARD CLASSIC, souvenir Antonin Landré, épreuve nationale réservée à la catégorie junior.

Avec Creusot Cyclisme, maître d'œuvre de cette organisation, plus d'une centaine de bénévoles étaient mobilisés ce dimanche matin. Qu'ils soient membres de Creusot Vélo Sport, du Club Sportif d'Entreprises, de l'EALC, du Creusot Triathlon, simples amis ou sympathisants, ils étaient guidés par une seule ambition : faire de ce week-end une réussite.



Le podium protocolaire

À Saint-Pierre, on a mis les petits plats dans les grands et c'est tout un village et ses forces vives qui se sont mobilisés. Accueil des bénévoles, des officiels et des arbitres au RDV Varennois ; mobilisation du COV et du Comité des fêtes pour assurer le service restauration aux équipes ; contribution de Varennois au dispositif de sécurité des coureurs....

Sur le pont eux-aussi, les élus ont eu le plaisir d'accueillir au podium protocolaire le président du comité régional de cyclisme Gilles Zoppi et le député de la circonscription Remy Rebeyrotte lors d'une matinée qui restera un moment unanimement apprécié.



Le public attentif à la course



M. Le Maire avec le speaker M. Desbouys et le Président M. Chaignon

Et si la commune de Saint-Pierre-de-Varennes avait signé un nouveau bail avec le cyclisme ? C'est en tout cas le sens des mots prononcés par le Président du comité d'organisation Bruno Chaignon à l'encontre du Maire Gérard Durand à l'issue de l'épreuve.

Oui, le cyclisme reviendra à Saint-Pierre-de-Varennes...



Balades vertes

Circuits de randonnées labellisés à Saint-Pierre-de-Varennes

Ce projet s'inscrit dans la stratégie touristique de la CUCM qui vise à développer l'itinérance sur son territoire. Il sera relié au canal et à l'Eurovélo afin de proposer une offre structurée de tourisme et loisirs. Le schéma d'itinérance pédestre communautaire a été élaboré autour de trois types de randonnées pour trois types de publics distincts :



L'étang de Brandon

LES CIRCUITS D'ITINÉRANCE THÉMATISÉS

Ils s'adresseront à des personnes souhaitant faire des randonnées itinérantes de plusieurs jours sur le territoire. Ils seront accessibles par les moyens de transport en commun (bus, train, ...) et disposeront de points d'hébergement répartis le long du parcours ou à proximité. Ils passeront par les boucles locales en reliant des points d'intérêts du territoire.

LES BOUCLES LOCALES

Elles s'adresseront de fait en priorité aux habitants du territoire et des territoires voisins, et plus particulièrement aux familles. Ces boucles (de 5 à 20 km environ) s'intégreront dans le dispositif des « balades vertes » du Département, qui compte actuellement des parcours labélisés sur 14 des 34 communes du territoire. Le tracé des nouvelles boucles s'appuiera sur les points d'intérêts touristiques et patrimoniaux, les activités de

loisirs, les producteurs locaux et les commerces de proximité. Les balades vertes existantes seront remises en état et valorisées dans le cadre du projet.

Dans un second temps, il est prévu :
Des sentiers pour randonneurs porteurs de handicap.

Des panneaux d'interprétation pour présenter des points d'intérêts particuliers sur certains parcours.

Deux circuits seront bientôt proposés sur la commune de Saint-Pierre, la première boucle proposera la découverte de l'étang de Brandon, et la seconde « la Varennoise » fera découvrir un paysage plus vaste en passant par Drevin, Luchet, le Château de Brandon...

Les fiches de randonnées éditées par l'Office de tourisme Creusot-Montceau seront disponibles dans les Offices de tourisme au Creusot et à Montceau ainsi qu'à la mairie de Saint-Pierre-de-Varennes.

Elles seront également téléchargeables sur :
www.creusotmontceautourisme.fr

La municipalité remercie vivement Philippe Bocktaels et Pascal Guénou pour avoir travaillé sur le projet.



Les élus avec les doyens du banquet



Les élus au service

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale



Les masques du carnaval réalisés par le CCAS



L'équipe du CCAS au travail



Une photo bien cadrée

SON RÔLE

Venir en aide aux personnes en difficultés, des personnes isolées ou âgées, suivant leurs besoins (aide alimentaire ou financière) après étude des dossiers. Par exemple : une famille qui a tout perdu dans l'incendie de sa maison.

SES ACTIONS

- Remise de chèques cadeaux (50 €) aux enfants qui faisaient leur entrée en 6^e, cela concernait 15 enfants.
- Organisation du « Banquet des Aînés » qui a eu lieu le samedi 16 Octobre 2021 pour les personnes de 66 ans et plus. Cette année, sur le thème « Carnaval en couleur »

Cette journée, après ces longs mois difficiles, c'est le plaisir de se retrouver autour d'une table, passer une belle journée ensemble. Avec, aux fourneaux, notre chef Marc Poinot, qui a su ravir les papilles, comme tous les ans !

Président :

M. Le Maire : Gérard DURAND

Autres membres :

Agnès GRILLOT
Rosaria SWIADEK
Patrick CAMUS
Maria DRABOWICZ
Josette BAUGÉ
Françoise DURAND
Dominique ORGÉ
Françoise PEUGEOT
Magalie PICARDAT

Le C.C.A.S. reste à votre disposition. Pour tout besoin : se renseigner en Mairie.

Porte-drapeau : Kévin Charmeaux succède à André Carnet



Kévin le nouveau porte-drapeau.

Honoré par cette fonction, Kevin Charmeaux, 30 ans, est depuis le mois de mai dernier au rendez-vous de toutes les commémorations du village.

Ce « devoir de mémoire », il l'a transmis le 8 mai 2021 avec fierté et émotion à son jeune successeur lors d'une cérémonie officielle en mairie quelques minutes avant la commémoration du 76e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Retraité de l'Éducation Nationale depuis 1995, André Carnet, 86 ans, réside à Saint-Pierre depuis 1980. Après avoir effectué son service militaire en

Algérie durant 25 mois lors de la guerre, il fut président de l'Union nationale des anciens combattants de 1989 à 2012. Distingué de la médaille Afrique du Nord (AFN), il reçut en 2000 la médaille d'argent du mérite. Monsieur Carnet a poursuivi son engagement en devenant porte-drapeau de la commune en 2014. Lors d'une cérémonie initialement prévue en 2020, mais repoussée Covid oblige, en présence de quelques membres du conseil municipal dont Dominique Ravault, Maire honoraire, Gérard Durand a remercié très chaleureusement André pour les services rendus. Et saluer également le néo porte-drapeau pour son engagement. Agé de 30 ans, Kevin, magasinier-cariste au Creusot, fils et petit-fils d'agriculteurs renommés de la commune, est particulièrement dévoué pour son village, que ce soit au comité des fêtes ou au centre d'élevage.

« C'est un honneur pour moi de porter l'emblème de l'association des anciens combattants », a déclaré Kevin lors de cette passation.

Les cérémonies



Cérémonie du 11 novembre

8 MAI

La pandémie de Covid a perturbé la commémoration du 76e anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale. Une cérémonie en toute simplicité, sans public, où le Maire était entouré de quelques membres du conseil municipal et du nouveau porte-drapeau.

7 SEPTEMBRE

Chaque année, la stèle de Brandon est une des étapes de la commémoration de la libération du Creusot dont on célébrait en 2021 le 77e anniversaire. Un simple moment de recueillement que les restrictions sanitaires ont dicté.



Cérémonie à Brandon

11 NOVEMBRE

Sans fanfare, mais avec la présence d'enfants de l'école, la cérémonie de l'armistice 1918 fut singulière puisqu'après le traditionnel dépôt de gerbes, Agnès Grillot a énoncé le manifeste avant que les enfants lisent plusieurs poèmes et lettres de poilus. Un groupe de 16 élèves a ensuite chanté la marseillaise. Le Maire a proposé de désigner un porte-drapeau « écolier » afin d'assurer la transmission du message lors des prochaines cérémonies.

Travaux, achats

ÉCOLE / CANTINE

Extension dortoir école maternelle (radiateurs, électricité, cloisons, revêtement de sol et peinture)	5 082 €
Remplacement PAC école préfabriqué	2 147 €
Installation de serrures anti-panique école primaire et préfabriqué	994 €
Travaux d'électricité cantine pour nouvelle cuisinière	751 €
Réfection des huisseries école primaire	2 279 €
Remplacement cuisinière cantine	13 597 €
Lave-linge pour écoles	658 €
5 tables pour la cantine + 2 draisienne pour école maternelle	1 304 €
Protection en plexi pour tables cantine	1 185 €
Achat de 10 couchettes pour école maternelle (+ draps et alaises)	747 €
Achat mobilier pour bureau de direction école primaire	2 150 €

MAIRIE

Aménagement 1 ^{er} étage Mairie (subventions = 23 902 €)	47 697 €
Fourniture et pose climatisation réversible 1 ^{er} étage	9 654 €
Pose d'un brise-soleil à la garderie et bureau du Maire	1 338 €
Remplacement compresseur PAC mairie	3 781 €
Reprise des débords de toiture Mairie et remplacement des gouttières	6 666 €
Protection en plexi pour élections départementales et Régionales	460 €

LOCAUX MUNICIPAUX

Remplacement sono salle des fêtes	3 421 €
Pose d'un store dans le bar de la salle des fêtes	548 €
Remplacement menuiseries atelier municipal, salle paroissiale, local du comité des fêtes	13 145 €
Réparation rail porte hall de foire	435 €
Achat de barrières de circulation	594 €
Achat de 2 grilles pour la bibliothèque	375 €

DIVERS TRAVAUX EXTÉRIEURS

Achat d'un portique pour aire de jeux vers salle des fêtes	1 040 €
Restauration du lavoir de Luchet	1 500 €
Enlèvement de blocs rocheux et pose de regards pré Marion	4 000 €
Aménagement de la ruelle aux cours basses à Drevin	2 950 €
Chemin rural de l'allée de Brandon / Champiteau CCM = 2364,75€)	4 729 €
Réfection rue de Brandon	CUCM
Travaux d'entretien courants	



Piano de cantine



Reprise de sous-toiture de la Mairie



Arrêt de bus de Luchet



Lavoir de Luchet



Dortoir de l'école



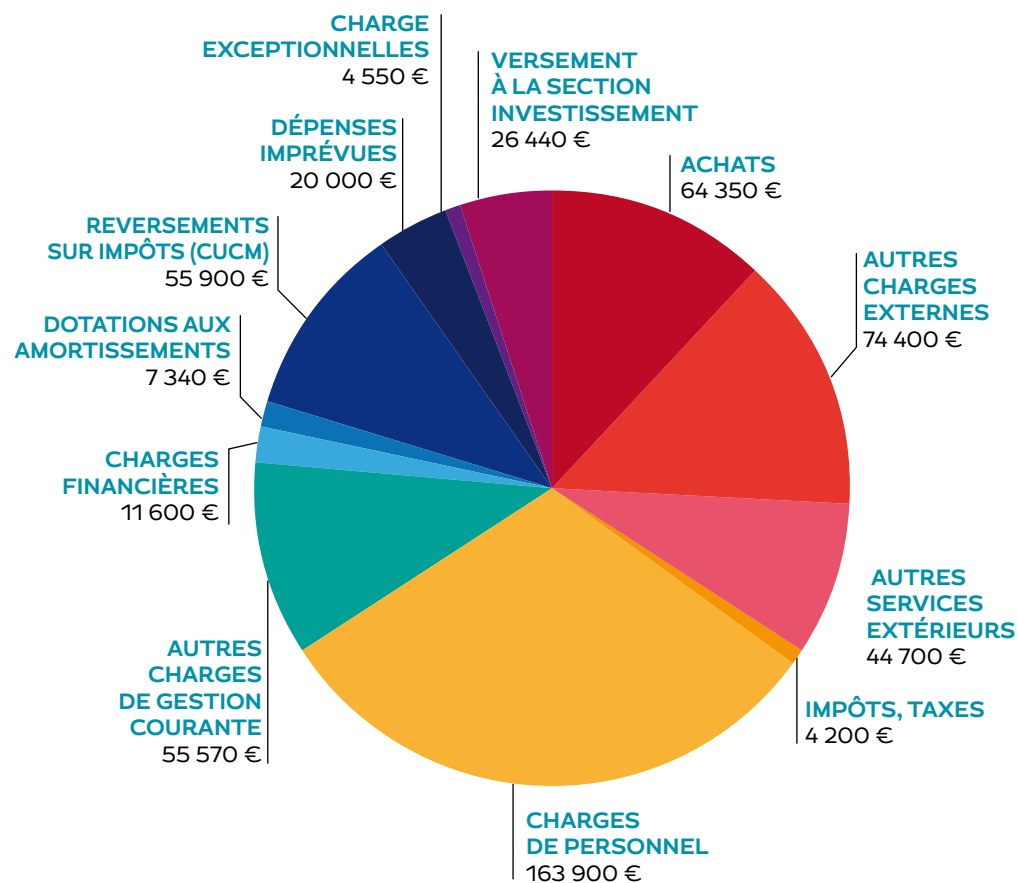
Les nouvelles huisseries de bâtiments municipaux



Budget 2021

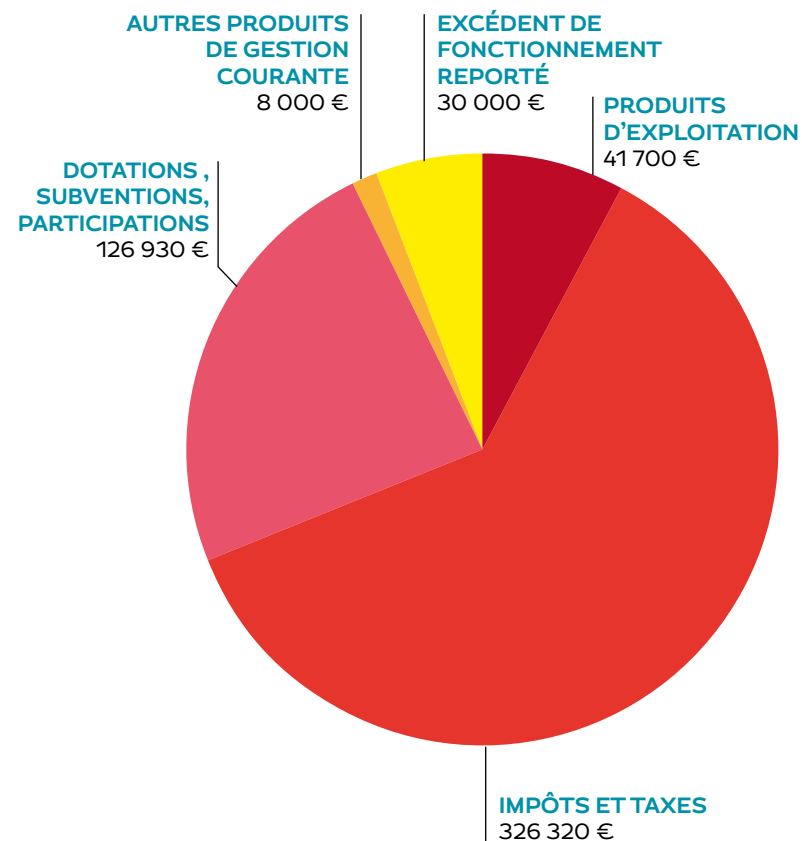
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



TOTAL DÉPENSES
530 950 €

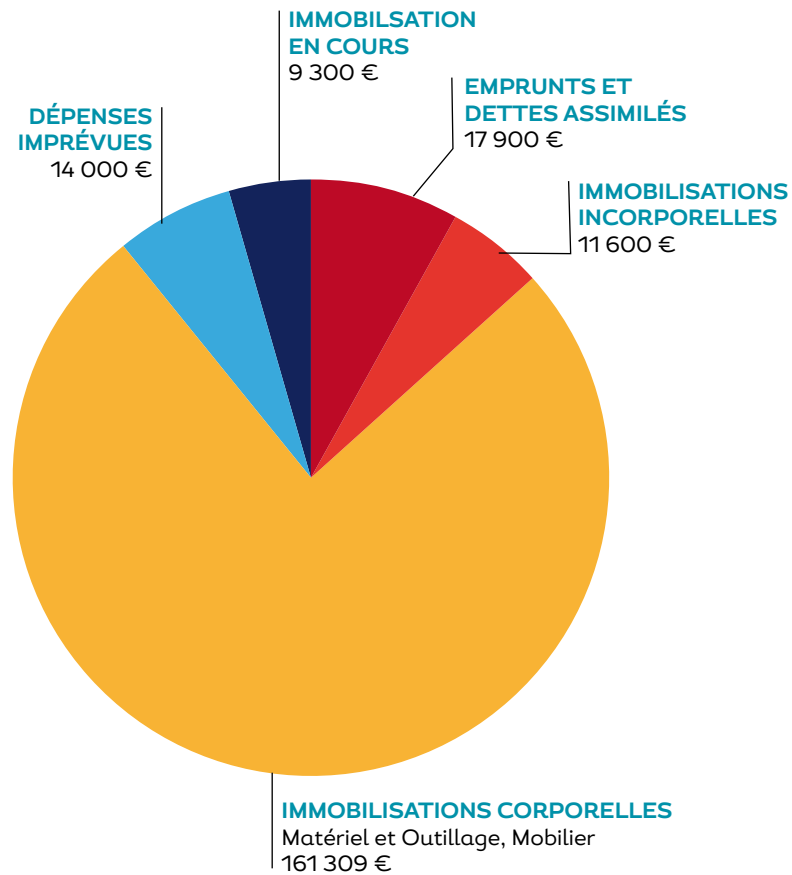
RECETTES



TOTAL RECETTES
530 950 €

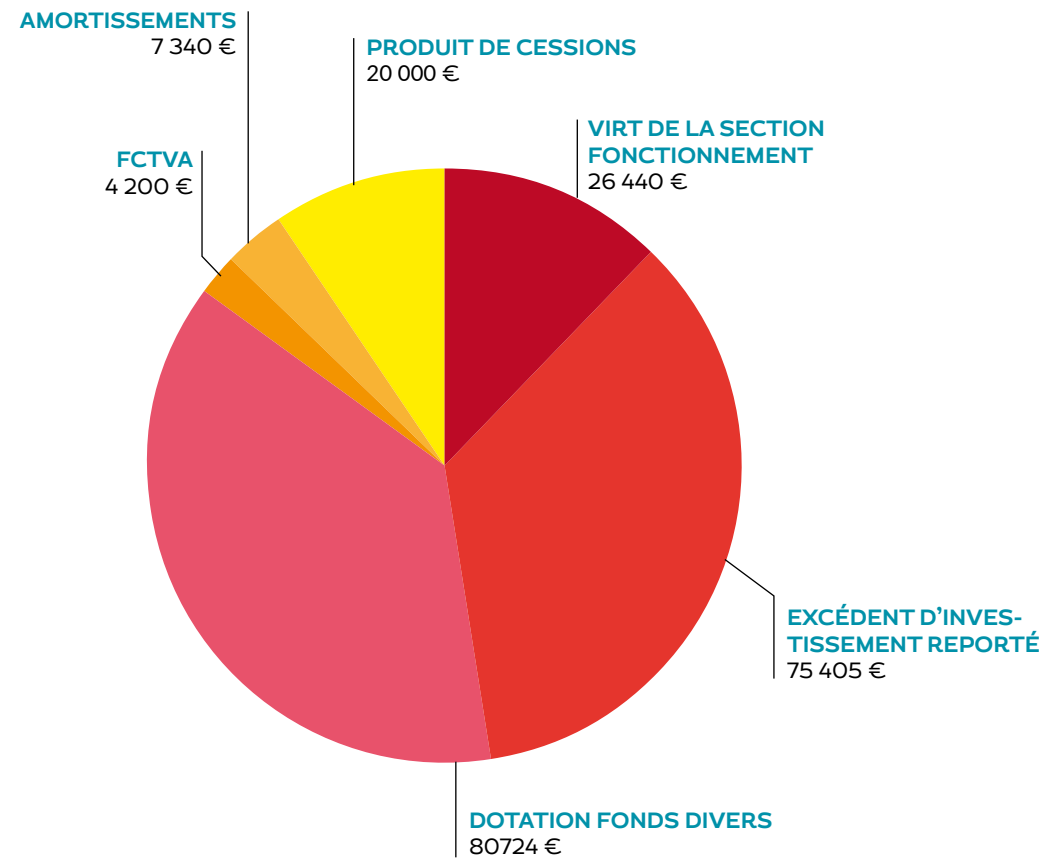
INVESTISSEMENT

DÉPENSES



TOTAL DÉPENSES
214 109 €

RECETTES



TOTAL RECETTES
214 109 €

Bibliothèque le Pré aux Livres

Durant l'année 2020/2021 les activités de la Bibliothèque ont été mises entre parenthèses pour la plupart, mais nous avons continué d'acheter des livres pour les lecteurs adultes et enfants.



Le budget alloué par la municipalité nous a permis d'acquérir environ 220 documents durant les années 2020/2021.

Nous allons une fois par an à la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire pour renouveler le fond mis à disposition par cette bibliothèque. En 2020 le fond adulte et en 2021 le fond jeunesse ont été changés.

La bibliothèque est abonnée à deux revues qui sont : Détours en France et Village magazine.

NOS PROJETS POUR 2021/2022.

Voyages lecture avec les classes :

- Sur le thème de la nature pour les enfants de la maternelle au CE : « NATURALIVRES ».

- 123 ALBUMS pour les CM1-CM2.

Ces animations avec l'école se dérouleront du mois de janvier au mois de juin 2022 avec accueil des classes à la bibliothèque.

DES HISTOIRES À ÉCOUTER

- Un samedi par mois de 10h à 11h à la bibliothèque pour les enfants à partir de 4 ans.

Des histoires mises en scène, lues ou racontées par l'équipe de la bibliothèque.

Les prochaines séances :

Samedi 15 janvier et 19 février 2022.

« BB LECTEURS »

- un accueil du tout petit (0-3 ans) une fois par mois, un matin en semaine.

Le jour et l'heure ne sont pas encore définis. Cette animation est réservée aux familles et professionnels qui seront les bienvenus avec leur tout petit !!

PRINTEMPS DES POÈTES



Une soirée cabaret autour de la poésie le vendredi 11 mars à la salle des fêtes.

LA « FÊTE DU COURT MÉTRAGE 2022 »

Du 16 AU 22 mars 2022

Événement national, la fête du court métrage expose la magie du film court au plus grand nombre dans le but de faciliter l'accès à des grands



films courts pour faire découvrir ou redécouvrir le court métrage.

Nous proposons l'événement aux 4 classes de l'école et une soirée tout public.

Les dates seront définies en début d'année 2022.

« FÊTE DE LA NATURE »

Du 18 au 22 mai 2022

Une exposition photos et aquarelles à la bibliothèque.

Changement dans l'accueil des lecteurs à la bibliothèque depuis la rentrée de septembre.

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 19h

Samedi de 9h à 12h.

L'équipe de la bibliothèque.

DOSSIER PHOTOS :

- **L'école de Saint-Pierre au fil du temps...**
- **Saint-Pierre vu du ciel**

DOSSIER

PORTRAITS D'AÎNÉS :

- **Madeleine BALLERIN**
- **Jean POINSOT**

L'école de Saint-Pierre-de-Varennes au fil du temps...



PHOTO DE CLASSE 1951 (CLASSE DE M. PERNETTE) 1^{er} rang assis de gauche à droite : Robert Boyer, Jean Lesavre, Philippe Boyer 2^e rang debout de gauche à droite : ?, Claudette Girard, Odette Poizeaux, Danielle Corbel, Michelle Pautet, Michelle André, Robert Pernin, Marie Rose Patin, Jeanine Deslorieux, ? 3^e rang debout de gauche à droite : Monique Douhéret, Gilbert Charleux, Bernard Voisin, Georges André, Maurice Nivost, Gérard Demizieux, Jean Brié, Danièle Patin, Jean Chevreau, Henriette Jeannot.

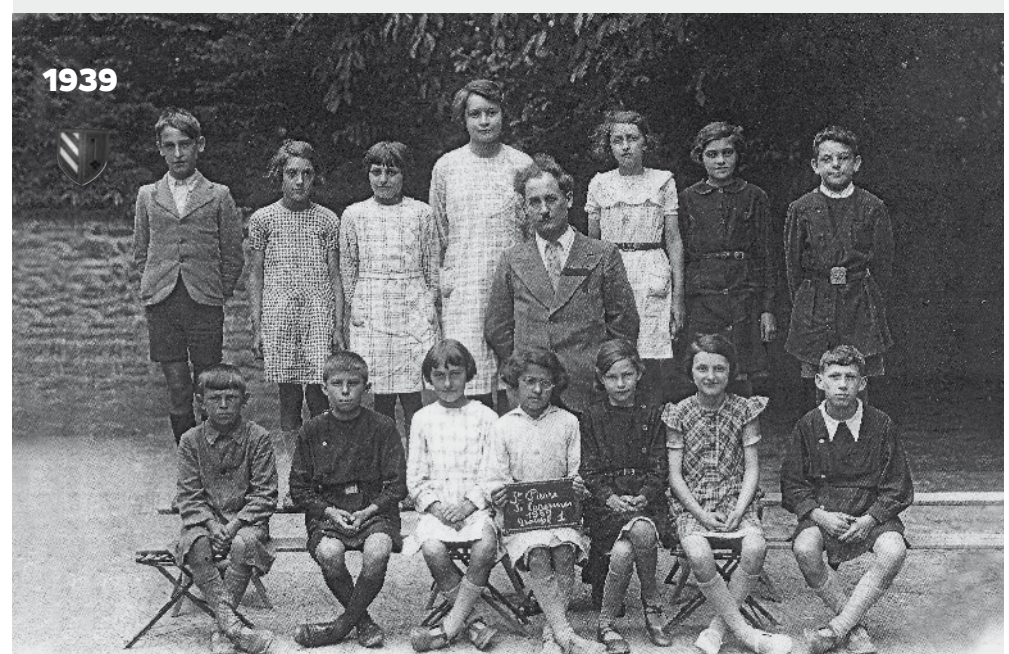


PHOTO DE CLASSE 1939 (M. PERNETTE) 1^{er} rang assis de gauche à droite : ?, Maurice Jumilly, Jeanine Girard, Marthe Cottin, Odette Flèche, Marie Thérèse Poinot, Gabriel Bertrand. 2^e rang debout de gauche à droite : Raymond Corbel, Suzanne Nivot, Simone Commeau, Hélène Lavoillotte, M. Pernette instituteur, Denise Dufour, Monique Commeau, Alfred Dufour.



PHOTO DE CLASSE 1960 1^{er} rang assis de gauche à droite : Elfrida Serville, Palmyre Serville, Roger Gaudillère, Christiane Gaudillère, Jean Paul Pernin, Marie Joseph Nectoux, François Nectoux, Bernard Nectoux, Elisabeth Nectoux, Marc Demizieux, Jacqueline Demizieux, Robert André, Odette André, Simone André. 2^e rang debout de gauche à droite : Roland Brié, Gérard Brié, Jocelyne Serville, Christiane Serville, Geneviève Serville, Annie Marlot, Jeanine Marlot, Michèle Marlot, Monique Marlot, Annie Boudot, Raymonde Boudot, Georgette Meyer, Pierre Lesavre, Jean Lesavre.

1977



PHOTO DE CLASSE DE 1977 (M^{mes} DEMONFAUCON ET ROCHETTE) 1^{er} rang assis en bas de gauche à droite : Isabelle Zbrozinski, Christophe Thiebaud, Jean-Gilles Flèche, Sébastien Demizieux, Jean-Marc Duband, Thierry Zbrozinski, Olivier Legouhy, David Allix, Didier Bernard. 2^e rang assis de gauche à droite : Jean-Michel Brié, Jean Maillefaud, Sophie Demizieux, Séverine Déon, Christel Déon, Karine Déon, Caroline Demizieux, Catherine Boyer, Corinne Duband, Jacqueline Lesavre, Isabelle Lesavre. 3^e rang de gauche à droite : Rémy Thiebaud, Philippe Belorgey, Richard Tanza, Frédéric Voisin, Pascal Demizieux, Sylvie Picard, Patrice Voisin, Catherine Marconnet, Jean-Pierre Lesavre. 4^e rang en haut de gauche à droite : M^{me} Demonfaucou institutrice, Nadine Gauthier, Dominique Boyer, Véronique Rochette, Nathalie Demizieux, Lionel Jannot, Colette Morin, André Muzyczka, Pascal Petitjean, Jean-Philippe Vernot, M^{me} Rochette institutrice.

1985



PHOTO DE CLASSE 1985 (M. MAURICE) 1^{er} rang devant de gauche à droite : Aurélia Guillemard, Méride Grillot, Christophe Annunziata, Jérôme Legouhy. 2^e rang au centre de gauche à droite : Christelle Pierre, Florence Drabowicz, Nadège Chognon, Nathalie Brié, Virginie Grillot, Alexandre Demaizièrre, David Paris, Lionel Girona. 3^e rang à l'arrière de gauche à droite : Olivier Vailleau, Laurent Masson, Frédéric Petitjean, Julien Vaire, M. MAURICE instituteur, Arnaud Allix, Christophe Brié, Emmanuel Eloy.

1991



PHOTO DE CLASSE 1991 (M^{me} TRAPET) 1^{er} rang en bas assis de gauche à droite : Romain Vaslet, Romain Mégard, Jean-Charles Chiffot, Grégory Besombes, Yannick Pedicone, Jonathan Esperanza, Stéphanie Charmeaux. 2^e rang au centre de gauche à droite : Pierre Morin, Guillaume Herrero, Laurent Seguin, Yoann Nizet, Nadège Paris, Valérie Coutenot, Nora Kiciri, Myriam Laronze. 3^e rang de gauche à droite : Emmanuel Stanio, Anne-Lise Guénou, Justine Ochs-Cézard, Aurélie Chaffot, Aurélie Petitjean, Jessica Préfaut, Marianne Labaune, Maxime Rescouri, Nicolas Even, M^{me} Trapet institutrice.

2004



PHOTO DE CLASSE 2004 (M^{me} UDESANI) 1^{er} rang de gauche à droite : Lisa Rosier, Antonin Grillot, Romain Bouley, Audrey Leger, Constance Nectoux. 2^e rang de gauche à droite : Vincent Di Domenico, Anais Gauthier, Romain Fadda, Eleonore Blondaux, Louis Vaucher, Sarah Zoubir. 3^e rang de gauche à droite : Mathilde Ravault, Camille Grillot, Lauren Segura, Pierre-Louis Grillot, Laurianne Grillot, Marine Picardat.







Anxin



Les Charbottins



Salière



Les Couchets



Le bourg et le Pré Marion

Madeleine BALLERIN (94 ans)

Madeleine Ballerin est née le 28 Septembre 1927 à Lans (71). Elle réside dans sa maison dans le hameau de Drevin. Fille de Marcel Coulon, cultivateur et de Jeanne Tetu, jardinière, Madeleine est issue d'une famille de 6 enfants dont elle est la benjamine.



Madeleine a effectué sa scolarité à Lans où elle a obtenu son certificat de scolarité à l'âge de 13 ans et par la suite, travaille durement à la ferme avec sa famille jusqu'à son départ.

Madeleine évoque ses sorties à bicyclette après la guerre notamment pour se rendre aux différents bals et fêtes de village aux alentours de Lans.

Madeleine s'installe par la suite à Paris. Elle rencontre Monsieur Paul Ballerin qu'elle épouse en 1959. Ils auront deux filles : Mireille et Sylvie, 2 petits enfants ainsi que 3 arrière-petits-enfants.

En 1972 Madeleine et Paul Ballerin décident d'acheter une maison Drevin comme résidence secondaire et y viennent régulièrement tous les weekends puis finissent par y emménager définitivement en 1983. Ensemble, ils effectuent de multiples voyages, une passion commune.

En 1984, Madeleine prend la fonction de vice-présidente au sein du Club de l'Amitié de Saint-Pierre aux côtés de Monsieur Robert Lesavre, Président.

Elle conservera sa fonction jusqu'en 1994 puis sera ensuite vice-trésorière du Club jusqu'en 1998. Madeleine reste adhérente du Club et apprécie retrouver de la compagnie tous les 1^{ers} jeudis du mois à la Salle des Fêtes de Saint Pierre. Elle attendait d'ailleurs avec impatience que le Club redémarre les rencontres qui ne se faisaient plus à cause du Covid.

En 2003, Madeleine perd son époux Paul. Elle demeure très entourée par son voisinage à Drevin.

À ce jour, Madeleine reste très active : Elle gère encore elle-même son jardin. Chaque jour, elle fait une balade en déambulateur dans le bourg du ha-

meau pour maintenir un peu d'activité physique.

Elle fait un peu de lecture tous les après-midis, elle navigue sur internet pour suivre les actualités et pour chercher des recettes de cuisine car elle aime toujours cuisiner. Elle conduit encore quelques fois pour se rendre au Club ainsi que pour aller faire quelques courses. Comme elle le dit elle-même, elle est heureuse d'avoir son chat pour lui tenir compagnie.

Jean POINSOT (95 ans)

Jean Poinso est né le 27 Juillet 1926 à Drevin. Il réside dans le hameau de Drevin. Fils de Antonin Poinso et de Marthe Chavy cultivateurs, Jean est issu d'une famille de trois enfants.

Jean a effectué la totalité de sa scolarité à l'école de Saint-Pierre avec Monsieur Pernette comme instituteur. Il a été scolarisé jusqu'à l'âge de 13 ans où il a obtenu son certificat d'étude. À partir de 1946 la scolarité était passée obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans, mais Antonin Poinso avait obtenu de Monsieur Pernette, que son fils Jean puisse arrêter l'école lorsque la première vache mettrait bas, afin qu'il puisse aider à la ferme. Jean évoque le fait qu'il faisait les trajets Drevin - Saint-Pierre aller-retour à pied en sabots de bois chaque jour. Il n'y avait pas de cantine pour le repas de midi et les repas étaient donc chauffés sur le poêle de l'école.



Après l'école, Jean a donc travaillé à la ferme avec ses parents jusqu'à la retraite de son père Antonin.

Il fait la rencontre de Lucienne Charleux au Bal de Saint-Firmin au café de « La Chochotte » à Champiteau puis en Décembre 1946, il part pour l'armée en Allemagne pendant environ un an. En Septembre 1949, Jean épouse Lucienne et ils s'installeront à Drevin. De

cette union naîtront leurs 4 garçons : Jean-Pierre, Alain, Claude et Marc. Son fils Alain s'installera sur l'exploitation en 1976 et ils y travailleront tous les deux jusqu'à la retraite de Jean en 1991. Jean aidera encore beaucoup Alain par

CONTACTEZ-NOUS POUR UN DEVIS GRATUIT !

CONCEPTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

www.acm-construction.fr 03 85 55 47 51

LA QUALITÉ ET LE SÉRIEUX EN PLUS :

- Votre projet sur-mesure réalisé par notre architecte
- Une étude de sol gratuite et systématique
- Votre suivi de chantier assuré par notre ingénieur travaux
- Une exigence de qualité : des artisans locaux réputés, des matériaux performants et innovants

Depuis 1990, qualité, service et sur-mesure sont notre signature !

AGENCE CHALON-SUR-SAÔNE
63 Avenue Boucicaut
03 85 94 83 43

AGENCE LE CREUSOT
1035 Avenue de l'Europe
03 85 55 47 51

ACM CONSTRUCTION

la suite pendant la période des vélages puisque cela restera avant tout une passion.

Lucienne et Jean étaient de bons danseurs et aimaient d'ailleurs beaucoup les repas dansants des alentours. Ils aimaient également beaucoup les voyages avec leurs amis et ont fréquenté le Club de l'Amitié de Saint-

Pierre pendant de nombreuses années. Jean apprécie encore aller faire un petit tour dans le potager familial de temps à autre. Jean et Lucienne ont 5 petits enfants, 5 arrière-petits-enfants ainsi que 2 arrière-arrières petits-enfants.



**VENTE ET RÉPARATION DE MATÉRIEL
DE MOTOCULTURE**
pour particuliers & professionnels
VENTE ET RÉPARATION DE QUADS

Frédéric DUVERNE
03 85 68 13 11

1499 Av. de Montvaltin
71200 Le Creusot
fred.motoculture71@orange.fr



POMPES FUNÈBRES

- Organisation d'obsèques
- Contrat obsèques
- Salon funéraire
- Inhumation
- Soins de présentation
- Articles funéraires
- Plaques, fleurs artificielles
- Transport avant/après mise en bière



MARBRERIE FUNÉRAIRE

- Monuments funéraires
- Monuments cinéraires
- Caveaux
- Cavurnes
- Creusement de fosses
- Gravures
- Plaques, vases
- Entretien des tombes



8 rue de Pologne 71200 LE CREUSOT
Tél. 03 85 55 36 56 • Fax 03 85 55 93 57
www.pf-viollon.fr - agence.pf.lecreusot@viollon.fr



Fabrice Dumusois
06 13 87 77 90
36 avenue Jules Pernette
71670 Saint-Pierre-de-Varennes
Tel. 03 85 80 09 67
email : sasprofilchauffage@gmail.com
www.profil-chauffage-plomberie-le-creusot.fr

• **CHAUFFAGE** : GAZ FIOUL,
BOIS, PLANCHER CHAUFFANT
(INSTALLATION), POÊLE À GRANULÉS
(INSTALLATION ET ENTRETIEN).

• **ÉNERGIES RENOUVELABLES** :
POMPE À CHALEUR (ENTRETIEN, DÉPANAGE ET
MISE EN SERVICE), SOLAIRE, GÉOMÉTRIE.

PLOMBERIE • SANITAIRE • ALARME
• **ASPIRATION CENTRALISÉE • CLIMATISATION**
• **VENTILATION SIMPLE ET DOUBLE FLUX**
• **ÉCO ARTISAN** : BILAN ÉNERGÉTIQUE
DEVIS GRATUIT.



Donnons à la vie toutes ses chances.

VOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE

AGENCE DE
LE CREUSOT
45, RUE MARÉCHAL FOCH

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
les après midi sur rendez-vous

09 74 50 32 27



LIBRAIRIE
PAPETERIE

9-11, rue Maréchal Leclerc
71200 LE CREUSOT
Tél. 03 85 55 65 65
E-mail : pcielcreusot@wanadoo.fr



**VIE
ASSOCIATIVE**

Liste des associations

CLUB DE L'AMITIÉ

Personnes âgées

M^{me} Anne-Marie ALLIX
110, avenue de Varennes
Tel. 06 40 53 32 13
allix.christian2@gmail.com

CANTINE SCOLAIRE

M^{me} Hélène BROMBIN
20, Route de la Beaujarde
Tel. 07 68 36 80 38
eric.brombin@sfr.fr

LA PAUSE

Gymnastique dames,
activité travaux manuels,...

M^{me} Martine DÉBARBOUILLÉ
30, Chemin du Pique-Boeufs
Tel. 03 85 80 02 03
lapause71670@gmail.com

U. P. C. V.

(Union Pongiste Creusot Varennes)
Tennis de table

M. Laurent GENIN et Éric BROMBIN
Tel. 06 52 39 65 22
upcv71@orange.fr

CENTRE D'ÉLEVAGE

Foire concours

M. Jean-François RAVALT
1, route de Vernotte
Tel. 03.85.80.00.14
jf.ravault@wanadoo.fr

C. O. V. (Club Olympique Varennois)

Tennis, Ping-pong, Badminton,
Randonnées...

M. Pascal GUÉNOU
29, avenue Jules Pernette
Tel. 03 85 80 01 22
clubolympiquevarennois@gmail.com
clubolympiquevarennois.wordpress.com

A. P. E. V.

Parents d'élèves

M^{me} Mélodie MARTIN
15, rue des Bernauds
Tel. 07 86 03 56 30
apev71@gmail.com

JOYEUSE PÉTANQUE COUCHOISE/ST PIERRE

M. René GUÉRIN
La Varenne - 71490 Couches
Tel. 03 85 80 28 27
rene.guerin71@orange.fr

ST-PIERRE ET SON HISTOIRE

Informations en Mairie
Tél. 03 85 80 00 05
mairie@stpierredevarennes.fr
www.stpierredevarennes.fr

BACKSTAGE 71

M. Marc DUREUIL
6, avenue des Moulins
dureuil.marc@orange.fr

DR ANIMATION

M. Dominique CHARLEUX
28, rue de La Coudrée
Port. 06 83 21 71 83
dranimation71@gmail.com

Les CAVALIERS de SAPAJOU

M. Christophe TINANT
ch.tinant@sfr.fr
Mme Floriane VAILLEAU
sapajou71@gmail.com

La PAROISSE

M. Dominique PEDICONE
25, Le Pré Marion
domi.regine@orange.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

M. Jean-Pierre JOFFRE
50, Le Pré Marion
Tel. 03 85 80 01 59
joffre.jp@orange.fr

C.C.A.S

M. Gérard DURAND, Maire
Mairie
Tel. 03 85 80 00 05
mairie-st-pierre-de-varennes@wanadoo.fr

TEAM BOURGOGNE MARATHON

M. Olivier VAILLEAU
46, chemin du Point de Vue
Port. 06 80 65 59 53
s.lanni@laposte.net

RESPONSABLE COMMISSION ASSOCIATIONS

Agnès GRILLOT
agnesgrillot@orange.fr

RESPONSABLE SALLE DES FÊTES

M^{me} Séverine PASTORE
severine.pastore@orange.fr

CORRESPONDANT ISL

M. Steve GUILLEMINOT
steve.guillemot71@gmail.com
06 61 50 34 79
jisl-redaccreusot@lejsl.fr

CORRESPONDANT CREUSOT INFOS

M. Jean-Claude PIERRAT
jeanclaude.pierrat@gmail.com
07 86 20 72 01



Club de l'amitié.

Club de l'amitié

Après une année 2019 et un début d'année 2020 riches en activités et un effectif en hausse, nous nous retrouvons en juillet 2021, avec 15 mois d'inactivité, des contraintes et des interdits. Cependant et sans hésiter nous repartons.

Le 4 juillet : timide reprise avec du théâtre à L'ARC. Les effets du confinement, le port du masque, laisser une place sur deux ont empêché certaines personnes d'y participer. Dommage pour eux, car la pièce était de qualité et a enthousiasmé les participants.

Le 9 juillet : Un pique-nique à l'étang a réuni 26 personnes. Un barnum prévu pour se protéger du soleil a en réalité servi à nous protéger de la pluie et de la fraîcheur. Jeux de cartes et loto ont meublé le reste de la journée pour le plus grand plaisir des participants.

Le 30 juillet : concours de pétanque. Ce qui au départ paraissait impossible pour un club d'anciens et une inconnue pour la Présidente et son équipe, nous avons organisé un concours de pétanque. Pour cela nous avons eu le soutien du club de pétanque de Couches. Une réunion préparatoire chez Allix avec les membres du Conseil d'administration et deux responsables de Couches a permis de se lancer dans l'aventure. Opération réussie avec 40 joueurs qui se sont affrontés en quatre parties avec tirage au sort à la mêlée, ce qui ne favorise pas les bons joueurs et permet à chacun de s'exprimer. Les

rare membres de notre club, ayant osé jouer, se sont bien amusés. À reconduire l'an prochain.

Le 9 septembre : réunion à la salle des Fêtes. 35 personnes présentes et le plaisir de se retrouver après 17 mois de privations et un retour aux vieilles habitudes.

Le 30 septembre : sortie d'une journée à Beaune. Avec un guide de choix, une Beaunoise : Marie-Christine. Elle nous a fait découvrir une grande partie des richesses touristiques inconnues pour la plupart d'entre nous. Bien entendu, nous sommes passés chez Patriarche pour une dégustation, et le midi au restaurant avec un repas de spécialités locales. Avec le beau temps, les 30 personnes présentes ont passé une agréable journée.

Nos peines : trois membres du Club nous ont quitté : Madame Denise Digois, Messieurs Paul Cornu et Fernand Duval.

Le 7 octobre 2021 : réunion à la salle des fêtes, précédée de l'Assemblée Générale. Celle-ci a rassemblé 48 membres et 11 pouvoirs. La Présidente était particulièrement satisfaite de cette participation. À signaler la démission du trésorier : Jean-Louis Repiquet, de Daniel Auribault, et

l'élection de trois nouveaux membres au conseil d'administration : Marie-Andrée Montrocher, Alain Charmeaux, Bernard Faszczenko.

En conclusion, cette fin d'année 2021 se présente bien avec le retour des activités habituelles : à savoir le loto le 17 octobre, la réunion du 4 novembre avec un repas à thème, et le 2 décembre les anniversaires avec une nouveauté : fêter les 70 ans.

Tous les espoirs sont permis pour 2022. Bonne et heureuse année à tous.

Présidente : Annie ALLIX

Vice-Présidente :
Jeanine BLONDOT

Trésorier : Alain CHARMEAUX
Trésorier Adjoint : Patrick BELEY

Secrétaire : André CARNET
Secrétaire Adjointe :
Yvette NIDIAU

Membres du Conseil d'Administration :
Marina DECARVALHO,
Danièle GOGNIAT,
Marie-Andrée MONTROCHER,
Ginette REGNIER, Christian ALLIX,
Alain DEMAIZIERE, Bernard FASZCZENKO, Yvon GOGNIAT,
Patrice LARONZE,
Alain POINSOT.

A.P.E.V.

Association des parents d'élèves

L'A.P.E.V est une association composée de parents d'élèves bénévoles, élus pour un an. Cette association propose tout au long de l'année des manifestations et activités scolaires ou extra-scolaires qui permettent entre autre une participation financière aux voyages et sorties scolaires.



Le carnaval

Malgré le contexte sanitaire, l'A.P.E.V a pu proposer différentes manifestations sur l'année 2020/2021 :

- Vente de Chocolats de Noël
- Vente de sapins de Noël à récupérer le 5 décembre
- Vente de Fleurs

Ces ventes ont permis à l'association d'offrir aux enfants :

- Un magnifique spectacle de Noël, animé par la compagnie « la petite lune », ainsi que la présence du Père-Noël. Le spectacle s'est terminé par un goûter et une distribution de cadeaux offerts par l'association ainsi qu'un livre offert par la Mairie .



Noël

- Une demi-journée Carnaval lors de laquelle les enfants déguisés ont défilé dans les rues de Saint-Pierre-de-Varennes avant de se retrouver à la salle des fêtes pour un goûter et une animation musicale.

D'autres initiatives ont été faites :

- Création d'une page facebook (APE Saint-Pierre- de-Varennes).
- Mise en place d'une boîte aux lettres pour le Père-Noël.
- Vente de bougies et mini-bouillottes au profit du Téléton (vente réalisée lors de la remise des sapins).
- Goûter de fin d'année

Présidente :

M^{me} MARTIN Mélodie,

Vice Présidente :

M^{me} LEGER Muriel,

Secrétaire :

M^{me} AIRES Louise

Trésorière :

M^{me} ANTUNES Magali

Trésorière adjointe :

M^{me} SEURAT Aurélie



Noël

En raison de la crise sanitaire, nous avons dû annuler plusieurs manifestations :

- Les emballages cadeaux au centre Leclerc Le Breuil pour la période de Noël.
- Soirée Cinéma.
- Bourse Puériculture.
- Kermesse.

L'A.P.E.V. tient à remercier les parents, les institutrices et la municipalité qui ont contribué au bon déroulement des manifestations.

Malgré les conditions d'organisation complexes liées au contexte sanitaire, nous avons pu maintenir un grand nombre d'animations pour le grand bonheur des enfants.

Merci à toutes ces personnes pour leur soutien et leur confiance lors de la tenue des manifestations et merci également au Comité des Fêtes pour leur participation en tout point auprès de l'A.P.E.V.

**E.A.R.L.
LA CHÈVRERIE DES SOURCES**
Fromages de chèvre fermiers
vente à la ferme



Pierre BRIÉ
4 route de la Rouelle
71670 Saint-Pierre-de-Varennes
☎ 03 85 80 03 65



Entreprise générale de nettoyage pour l'hygiène et l'entretien de vos :
Appartements – Bureaux – Usines – Collectivités

Remise en état après travaux Entretien vitrerie :
Particuliers et professionnels
Ponçage et entretien parquets

eclatdumorvan@wanadoo.fr

85, rue des Drémeaux
71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 26 69
Fax. 03 85 52 73 06

59, rue de la Levée
01750 S^t LAURENT/SAÛNE
Tél. 03 85 39 08 08
Fax. 03 85 40 96 91

Avenue Montvaltin
71200 LE CREUSOT
Tél. 03 85 55 93 69
Fax. 03 85 55 99 62

Les Grandes Varennes
71150 FARGES-LES-CHALON
Tél. 03 85 43 85 37
Fax. 03 85 43 85 36

TAXI LouiZé

Olivier PIGE

Malades assis - TGV - Aéroports

06 14 98 90 02

4, rue de la Combe Renard - 71200 Saint-Sernin-du-Bois
taxilouize.sarl@gmail.com

(Stationnements Le Breuil et St Pierre de Varennes)

A group of hikers is seen from behind, walking along a dirt path on a grassy mountain slope. The hiker in the foreground wears a black shirt and a large blue backpack. Further ahead, a line of other hikers is visible. The landscape is a vast mountain valley with green slopes, rocky patches, and distant mountain ranges under a bright blue sky with scattered white clouds.

C.O.V.

2021 a été de nouveau une année de faible activité pour les Associations du fait de la poursuite de la crise sanitaire. Pour la première fois nous avons réalisé une Assemblée Générale hors présentiel qui a permis la continuité de fonctionnement administratif du Club, et nous remercions tous les adhérents qui ont répondu présents via internet. Comme pour beaucoup d'Associations, ce n'est que début Septembre que les activités habituelles se sont progressivement remises à fonctionner, avec une réelle joie pour ces retrouvailles entre amis mais aussi avec une certaine réserve et des consignes sanitaires qui restaient en vigueur. Voici donc une courte rétrospective de l'année écoulée :

LES ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

La Marche Nordique : À chaque reprise, cette activité a du succès car c'est l'occasion de sortir sur les chemins en pleine nature. Nous avons repris le rythme de chaque Lundi pour tous (débutants acceptés) et chaque Mercredi pour les marcheurs confirmés. Activité sportive faisant travailler 80% des muscles du corps, accessible à la plupart d'entre nous, elle permet aussi de s'aérer quelle que soit le temps et la saison.

L'activité Yoga : La reprise a eu lieu aussi pour la cinquième année de fonctionnement, avec un petit groupe comprenant des habitués mais aussi de nouveaux adeptes. Les cours du jeudi soir sont dirigés par un Professeur confirmé, et les nouveaux sont les bienvenus.

La Musculation : Reprise progressive pour les habitués de la salle de musculation. Les plages horaires restent élargies pour permettre à plusieurs groupes d'utiliser les appareils mis à disposition dans la salle Paul Marlot.

L'activité Golf : Un petit groupe de 6 adhérents poursuit ses entraînements pour atteindre le premier niveau. Si d'autres personnes étaient partantes, un autre groupe pourrait être formé au printemps.

L'activité Tennis : Toujours peu de joueurs malgré la possibilité d'utilisation du court en autonomie et les propositions de séances d'initiation et de perfectionnement proposées par un moniteur confirmé qui n'ont pas eu de succès jusqu'à présent. Si des joueurs sont intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Et n'oublions pas :

- La disponibilité du court de Badminton dans la Salle Paul Marlot
- La disponibilité du terrain de Pétanque

LES SORTIES SPORTIVES

Elles ont été réduites cette année à une sortie Montagne en Septembre, dans le Vallon de l'Orgère, à l'intérieur du Parc National de la Vanoise coté Maurienne. Un groupe de 20 personnes a participé à cette sortie. Le gîte choisi était le refuge de l'Orgère, qui est une des portes du Parc, au-dessus de Modane.



Journée C.O.V.

Plusieurs randonnées avaient été prévues en fonction du niveau des marcheurs. L'atteinte des différents Cols (De la Masse, du Barbier, de Chavière) et la pause au Lac de la Partie ont permis de contempler des paysages toujours magnifiques, en respirant un bon bol d'air d'altitude, d'autant que le beau temps était présent.

Tous les participants ont beaucoup apprécié de pouvoir reprendre ce type de randonnée nature dépaysante et de retrouver la bonne humeur d'un groupe de copains.

LES JOURNÉES

« CONVIVIALES DU C.O.V. »

La journée « Retrouvailles » du 18 Juillet, où les participants ont choisi soit une randonnée vélo, soit une randonnée pédestre, pour enfin se retrouver avec un agréable pique-nique au soleil sur le terrain de football derrière la salle Paul Marlot.

La journée C.O.V. le 31 Octobre, avec cette année une randonnée, en avant-première, sur le circuit « balade verte » de Saint Pierre de Varennes : La Varennoise.

Un beau tour de notre commune de 14 km, balisé par la Communauté Urbaine et dont le tracé a été discuté entre la CUCM, la Commune et le C.O.V. Après un repas convivial à l'Alcien, la trentaine de participants a pu regarder avec plaisir les diaporamas retraçant les « bons moments » des sorties et activités du C.O.V.

LE FESTIVAL SPORTS ET NATURE

Après une année d'interruption, nous avons pu organiser de nouveau ce festival avec une très belle programmation les 6 et 7 Novembre. Des projections-débats avec le Samedi les acteurs d'exploits sportifs : « Alpine line », la grande traversée des Alpes non motorisée et multi sports, « Riso Patron » une odyssée en Patagonie Chilienne, « Metronomic » Le ballet musical du groupe Flying Frenchies et le Dimanche un film Nature : « Le Clan des Marmottes » avec la présence de la réalisatrice. Des animations extérieures exceptionnelles avec des ateliers initiations à l'Escalade d'un mur de glace et à la Slackline. Une Exposition Photographique avec cette année deux parties : une partie « Concours » sur le thème Sports et Nature, et une partie Nature.

LETÉLÉTHON

Organisé, comme tous les ans, en coopération avec d'autres Associations Varennoises et qui permet de participer, à notre niveau, à ces journées nationales de solidarité.

Pour 2022, le Comité Directeur du C.O.V. a rétabli un programme d'activités conforme aux années « habituelles » et très fourni. Espérons que toutes ces prévisions, qui demandent beaucoup de temps de préparation, se réaliseront pour le plaisir de tous les adhérents.

Vous trouverez ce programme 2022 sur les panneaux d'affichage près de la salle des Associations et de la salle Paul Marlot, ou par Internet sur le site du C.O.V.

Pour toutes vos questions sur le Club et ses activités, contactez-nous par mail (voir ci-contre) ou demandez des renseignements aux adhérents. Si vous désirez être informé régulièrement de nos activités, n'hésitez pas à nous donner votre adresse mail.

Prochaine Assemblée Générale du Club : le jeudi 20 Janvier 2022 à 20 h 30, à la Salle des Fêtes de Saint-Pierre-de-Varennes. Venez donner votre avis et vos idées sur les projets 2022 et sur les orientations du Club.

Pour cette nouvelle année 2022, nous vous souhaitons à tous un plein retour à vos activités favorites, à vos projets de sorties et nous vous présentons, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de bonheur, de joie et de réussite.

Le Bureau du C.O.V.

Président :
Pascal GUÉNOU

Trésorier :
René ÉLOY

Trésorier Adjoint :
Philippe BOCKTAELS

Secrétaire :
Yvette NIDIAU

Secrétaire Adjointe :
Maria DRABOWICZ

Contact Mail :
clubolympiquevarennois@gmail.com

Site Internet :
<http://clubolympiquevarennois.wordpress.com>



RÉUNION DE HAMEAUX :

Il est vrai que j'avais prévu de réunir les Varennoises et Varennois par hameau, faute de crise sanitaire et de temps je n'ai pu le faire. Nous les programmerons sur avril et mai 2022, elles pourraient être au nombre de quatre regroupant plusieurs hameaux. Je serai accompagné de certains membres du conseil dont les représentants de chaque Hameau. Le but étant dans un premier temps que vous fassiez mieux connaissance avec ce nouveau conseil, de vous informer des dossiers en cours et d'écouter vos éventuelles requêtes.

Gérard Durand



Voltige

Les cavaliers de Sapajou



L'association des Cavaliers de Sapajou, soutient depuis quelques années, les enfants et les plus grands au sein du centre équestre.

Les objectifs sont de promouvoir les sports équestres collectifs, en soutenant à la fois la formation (par l'achat de matériel dédié par exemple), mais aussi les départs en compétition avec un appui logistique, favorisant l'accès au sport ou à la compétition pour tous.

Avant la crise sanitaire, plusieurs équipes ont ainsi pu participer au championnat de France de Voltige à Lamotte Beuvron.

L'association compte actuellement une vingtaine de membres, cavaliers eux-mêmes ou parents de cavaliers.



Carrousel

Tous participent activement à l'animation des buvettes lors des compétitions organisées localement ou à l'animation de soirée festive (source de financement de l'association), mais aussi au Noël des enfants.

Les différentes manifestations de cette année (soirée « guinguette », concours de voltige, de CSO, porte ouverte), ont remporté un vif succès tant au niveau des spectateurs, que des profits pour l'association.

U.P.C.V.

Union Pongiste Creusot Varennes



L'UP Creusot Varennes est un club structuré avec :

Une équipe technique professionnelle avec

2 entraîneurs :

- 1 directeur sportif (Cyril BERTHIER – DEIEPS TT)
- 1 entraîneur en formation (Paul VERDIER – DEIEPS TT)

Des séances dirigées pour tous les niveaux, tous les âges, où chacun peut trouver son type de pratique :

- Des groupes jeunes débutants ou confirmés.
- Du Baby-ping pour les 3-6 ans et un groupe Loisir.
- Des entraînements pour adultes compétitifs départementaux, régionaux et nationaux.
- Une section handisport.
- Des séances « Sport adapté »
- Des stages sur toutes les vacances scolaires, avec également des journées porte ouvertes « À chacun son ping » pour découvrir toutes les pratiques.
- Un créneau à Saint-Pierre-de-Varennes pour les 7-11 ans

7 équipes engagées en championnat par équipes (1 au niveau national, 3 au niveau régional, et 3 au niveau départemental)

- De nombreuses animations internes qui participent à la bonne ambiance au sein du club (tournoi Halloween, Téléthon, tournoi de Noël, tournoi à poêle, tournoi de Pâques, tournoi Ultimate ...)

Horaires des entraînements jeunes :

- Mardi 16h45 - 18h15 (7-11 ans) à Saint-Pierre
- Mercredi 11h - 12h Baby-Ping (3-6 ans) au Creusot
- Mercredi 13h30 - 15h00 (débutants) au Creusot
- Mercredi 15h30 - 17h30 (jeunes confirmés) au Creusot
- Mercredi 14h - 17h (Groupe Elite Jeunes) au Creusot

Horaires des entraînements adultes :

- Lundi 18h - 20h (Séance à la carte)
- Mardi 18h - 20h (Départementaux/Régionaux)
- Jeudi 19h30 - 21h30 (Régionaux/Nationaux)
- Jeudi 18h00 - 19h30 (loisirs)
- Séance libre : Mercredi 17h30/20h

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

Co-Présidents :

Éric BROMBIN 06 52 39 65 22

Laurent GENIN 06 24 69 80 25

Directeur Sportif :

Cyril BERTHIER 06 83 21 25 73

Mail :

upcv71@orange.fr

Site :

<http://www.upcv.fr>

La Pause



Le goûter de la Pause

La majorité de l'année 2021 a été marquée par cette pandémie mondiale qui aura stoppé net l'ensemble de nos activités. La Pause ne fut pas épargnée. À la suite de cette période, certains ont ressenti « le syndrome de la cabane », c'est à dire la difficulté éprouvée à renouer avec une vie sociale après toutes ces semaines de huit clos.



Session scrapbooking

Cependant, en septembre, nous avons repris progressivement nos activités sur d'autres bases : gel hydroalcoolique, présentation du pass sanitaire...). Nous incitons nos adhérentes à renouer avec les propositions de notre association.

Nous retrouvons nos activités habituelles : la gymnastique le mardi de 18H30 à 19H30 ; le scrapbooking (2^e et 4^e jeudi à 14H30), le travail manuel (un ou deux après-midis par mois) ...

Nous avons une nouveauté à la Pause depuis septembre avec des cours de Yoga nidra. Rien à voir avec le yoga postural. C'est une pratique douce et profonde, très ancienne, venue de l'Inde. Le yoga nidra se pratique allongé



Session gymnastique

sur le sol, les paupières closes et guidé par la voix de Véronique Bertrand, praticienne en relaxation.

Voici quelques effets sur notre santé :

- Une meilleure gestion du stress-
Pacification du mental, moins de
pensées parasites ou négatives-
- Amélioration de la qualité du sommeil
- Efficace pour les personnes en burn
out ou en anxiété majeure
- Relâchement des tensions
musculaires, articulaires, nerveuses
- Calme
- Concentration - Meilleur
apprentissage...

Pour ceux et celles qui veulent se laisser tenter : Rendez- vous salle Paul Marlot le vendredi de 18 à 19h.

Étant donné les événements, nous n'avons pas fait payer la cotisation pour 2021.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 à 20H30 salle de la mairie. N'hésitez pas à venir afin de découvrir tous nos projets.

Meilleurs vœux pour 2022

OCTOBRE ROSE

En accord avec les Présidents d'Associations lors de la réunion annuelle des calendriers associatifs d'octobre 2021, il a été décidé qu'à partir de 2022, l'association de La Pause organiserait un événement pour Octobre Rose en commun avec les associations du village. Cette manifestation se fera en alternance une année sur deux avec le Téléthon géré par le COV.



Remise du 2^e prix par Gérard Durand, Maire - trophée viande à l'EARL du Pré du Moulin à Mesvres



De gauche à droite : Stéphane Girard, 1^{er} adjoint, Jean-Marc HIPPOLYTE, Conseiller Départemental, Gérard Durand, Maire, Evelyne Couillerot, Conseillère Départementale, Georges Lacour, Maire de S^t Firmin et Jean-François Ravault, Président du Centre d'Élevage.

Centre d'élevage

PALMARÈS

PRIX D'HONNEUR VEAUX MÂLES INSCRITS

1^{er} prix = EARL du Grand Monetois
à Écuisses

PRIX D'HONNEUR VEAUX MÂLES NON-INSCRITS

1^{er} prix = GAEC LABOPIN
à Marly-sur-Arroux

PRIX D'HONNEUR TAUREAUX DE 18 MOIS

1^{er} prix = GAEC LEBEAULT
à Saint-Gervais-sur-Couches

PRIX D'HONNEUR GÉNISSES

1^{er} prix = GAEC CHEVALIER
à Mesvres

TROPHÉE JEUNES ELEVEURS

1^{er} prix = GAEC LAPOBIN
à Marly-sur-Arroux

TROPHÉE VIANDE

1^{er} prix = GAEC LABOPIN
à Marly-sur-Arroux

Un beau soleil brillait le 9 octobre, pour l'ouverture de la 75^e édition du concours d'animaux charolais organisé par le Centre d'élevage.

Avec une année très propice à la pousse de l'herbe, 105 animaux provenant de 25 élevages étaient en compétition.

De nombreux jeunes éleveurs étaient présents aussi bien en présentation d'animaux que parmi le public.

Avec 105 animaux qui concouraient et surtout 16 ventes, professionnellement, le concours de Saint-Pierre figure dans l'élite des concours charolais du département.

Le Centre d'élevage vous donne rendez-vous le 24 avril prochain pour sa traditionnelle entrecôte.

Les échos de la Paroisse



Saint-François d'Assise

NOUVELLE PAROISSE

En janvier, création de la nouvelle Paroisse « Saint-François d'Assise ». Celle-ci regroupe les deux anciennes, Saint-Joseph et l'Epiphanie. Le dimanche 3 octobre 2021, Monseigneur Benoit Rivière est venu à l'Eglise Saint-Eugène pour lancer l'année pastorale et notre nouvelle Paroisse.

CROIX DE JÉRUSALEM

La rénovation a été engagée par la commune. Une bénédiction de cet édifice est prévue par la Paroisse.

PETITES FAMILLES

La création de ces petits groupes favorise les relations entre les personnes. « Petites familles » est un dispositif d'attention à la vie, d'écoute, peines et joies des uns et des autres.

BROCANTE

Installation permanente dans les salles derrière l'église Saint-Eugène. Dates, horaires d'ouverture et informations diverses figurent sur le site de la Paroisse.

CÉLÉBRATIONS

En raison de la diminution des prêtres actifs, il a été rédigé un nouveau planning des célébrations organisées sur la Paroisse. Le calendrier des messes est consultable sur les tableaux d'affichage près des églises.

DISPARITIONS

Les Varennois ont été particulièrement peiné par les décès rapprochés de plusieurs habitants de la commune. La Paroisse présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées. Nous garderons dans nos cœurs le souvenir de Paul Cornu, Robert Nicot et Jacques de Masin pour leur dévouement à notre église.

INVENTAIRE

En réaction aux vols répétés constatés dans nos églises, le Préfet a rédigé une circulaire qui demande de réaliser un inventaire sur le mobilier intérieur des bâtiments. Dominique Pédicone et Philippe Bocktaels ont réalisé des catalogues regroupant les objets liturgiques, statues, meubles, vitraux. Ces documents sont répartis Cure Saint-Eugène, à la mairie de Saint-Pierre-de-Varennes, aux archives de l'église en mairie, ainsi qu'un exemplaire chez Dominique.

PÈLERINAGE

Cette année, la Covid a de nouveau perturbé le pèlerinage vers Assise. À Saint-Pierre, une centaine de pèlerins

ont fait étape dans notre village. Merci aux villageois de continuer à les guider vers les gîtes et le bar-épicerie.

VISITE

En septembre 2021, accompagnés du père Godefroy et de catéchistes, des enfants du rural sont venus visiter notre église et passer un moment de prière.

STATUE

Depuis l'annonce de notre nouvelle paroisse Saint-François, nous cherchions à acquérir une statue de notre Saint-Patron. En juillet, Chantal et Yves Macé nous ont fait la joie de nous offrir une statue, ancienne, en bois, installée depuis au fond de l'église.

Elle a orné pendant plusieurs années l'escalier de La Ranche, puis passé un long séjour dans leur demeure parisienne. Sa présence dans notre église, où les époux Macé se sont mariés, à proximité du cimetière où ils ont décidé de reposer, rappellera le souvenir de ses donateurs.

Toute l'équipe de la Paroisse se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2022, et meilleurs vœux de santé.

Les contacts utiles

MAIRIE

Tél. 03 85 80 00 05 - Fax. 03 85 80 02 37
mairie@stpierredevarennnes.fr
www.stpierredevarennnes.fr

Secrétariat ouvert :

Lundi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17 h
Mardi : de 8h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h
Jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17 h
Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi : Fermé le samedi

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Les adjoints et responsables de commissions sont à votre disposition sur rendez-vous également.

ÉCOLE

Tél. 03 85 80 01 05
ec-el-st-pierre-de-varennnes-71@ac-dijon.fr

ASSISTANTES SOCIALES MDS

(Maison Départementale des Solidarités)
4, av. de Verdun - Le Creusot
Tél. 03 85 77 03 30

BIBLIOTHÈQUE Le Pré aux Livres

Le mercredi de 15h à 18h
Le vendredi de 16h à 19h
Le samedi de 9h à 12h
Tél. 03 85 80 07 05

AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h
Tél. : 03 85 80 00 20

SERVICE DES EAUX 24h/24

09 69 32 34 58

C.MON.O (eau et assainissement)

Lundi : 9h-12h30 ; mardi : 12h30-18h ;
mercredi : 13h30-18h
Jeudi : 12h30-18h ; vendredi : 9h-18h
Esplanade Simone Veil (près de la gare
TER du Creusot)
09 69 32 11 57
c-mon-o.fr

N° VERT CUCM

0 800 216 316

EDF

0 810 333 071

ALLÔ Service Public

Pour tout renseignement administratif
Tél. 3939

SALLE DES FÊTES

Tarifs de location (loyer + frais d'électricité).
Vin d'honneur particulier commune : 100 €
Uniquement mardi, mercredi et jeudi
Location week-end :
Particulier de la commune : 250 €
Association ou Particulier extérieur à la
commune : 420 €

SERVICE d'AIDE à DOMICILE

Repas, ménage pour les personnes âgées
ou convalescentes
MUTUALITÉ FRANÇAISE
tél. 03 85 43 71 71

PERTE OU VOL

(Permis de Conduire, Carte grise)
Déclaration à la Gendarmerie
ou au Commissariat de Police

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste en mairie ou téléchargement
sur le site communal

HORAIRES TRAIETS BUS

Circuits et horaires en mairie

BENNES À VERRE

1 à Drevin
1 à côté de la Salle des Fêtes
1 à l'entrée de l'impasse
du Moulin de Grizy

BENNE DÉCHETS VERTS

1 à l'entrée de l'impasse
du Moulin de Grizy

APPELS D'URGENCE

15 SAMU

18 POMPIERS

17 GENDARMERIE

112 Appel d'Urgence Européen

GENDARMERIE de Montchanin

Tél. 03 85 73 95 60

GENDARMERIE du Creusot

Tél. 03 85 73 93 70

PAROISSE

Baptême, mariage, décès, etc.
Cure Saint-Joseph - Le Creusot
Tél. 03 85 55 15 01

VACANCES SCOLAIRES ZONE A

Rentrée après les vacances de Noël
Le lundi 3 janvier 2022

Hiver

du samedi 12 février
au dimanche 27 février

Printemps

du samedi 16 avril
au dimanche 1er mai

Pont de l'Ascension

du mercredi 25 mai
au dimanche 29 mai

Été

Mardi 5 juillet au soir

SARL **nuttin** Bernard
TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

Électricité - Plomberie
Sanitaire - Chauffage - Plâtrerie
Peinture Maçonnerie - Couverture
Installation - Rénovation
Dépannage

DEVIS GRATUIT

Email : sarl.nuttin@sfr.fr

71490 Saint-Jean-de-Trézy
Tel. 03 85 45 48 29
Port. 06 66 93 13 21



FRAUGET
— STORES ET FERMETURES —

Votre spécialiste de la Fermeture
et de la protection solaire



L'équipe FRAUGET STORES est à votre écoute
pour l'élaboration, le conseil et le suivi de vos projets

Venez nous rendre visite dans notre show-room

20 rue du Havre 71200 Le Creusot
Tel. 03 85 55 29 40

du lundi au jeudi 8h - 12h / 13h - 18h
le vendredi 8h - 13h non stop
le samedi sur rdv



www.frauget-stores.fr

Manifestations 2022 à Saint-Pierre-de-Varennes

JANVIER

Jeudi 6

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Vendredi 7

Galette des Rois des enfants
Municipalité et APEV (SDF)



Vœux du maire (SDF)

Dimanche 9

Vœux de la Pause (RDV Varennois)

Mardi 11

Travail manuel (Salle des Associations)
La Pause

Jeudi 20

AG
COV (SDF)

Vendredi 21

AG
La Pause (Mairie)

FÉVRIER

Mardi 1^{er}

Travail manuel
La Pause (Salle des associations)

Jeudi 3

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Week end du 5 et 6

Sortie Neige
COV

Mardi 8

Soirée Cinéma
APEV (SDF)

Vendredi 18

Soirée zen
La Pause (Salle des Associations)

MARS

Jeudi 3

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Vendredi 4

Carnaval
APEV (SDF)



Samedi 5

Soirée déguisée
APEV (SDF)

Week end du 5 et 6

Trail des 3 châteaux
COV

Mardi 8

Travail manuel
La Pause (Salle des Associations)

Vendredi 11

Spectacle Cabaret
La Pause (SDF)

Dimanche 13

Randonnée des confitures
COV

Semaine du 21 au 25

Semaine Court métrage
La Pause (SDF et Bibliothèque)

Vendredi 18

Fête du court métrage (adultes)
La Pause (SDF)

AVRIL

Samedi 2

Repas
Société de Chasse (SDF)

Mardi 5

Travail manuel (Salle des Associations)
La Pause (SDF)

Jeudi 7

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Dimanche 24

Repas Entrecôte
Centre d'élevage (SDF)

Du 24 au 30

Randonnée Itinérante
COV

MAI

Dimanche 1^{er}

Rallye
La Pause et le COV (SDF)

Jeudi 5

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Week end 14/15

Randonnée Bouguignonne
COV

Courant mai

Fête de la nature, expo + aquarelle
La Pause (Bibliothèque)

Date à confirmer

La fête intervillage
COV et Saint-Firmin

JUIN

Jeudi 2

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Week end du 4/5/6

Randonnée itinérante Vélo
COV

Mardi 7

Travail manuel
La Pause (Salle des Associations)



Samedi 11

Repas
UPCV (SDF)

Voyage à Auxerre

La Pause

Vendredi 24

Kermesse
APEV (SDF)

Week end 25 et 26

Randonnée montagne
COV

JUILLET

Jeudi 7

Repas annuel
Club de l'Amitié

Du 24 au 30

Randonnée des phares
COV

Jeudi 6

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Samedi 8

Foire Agricole
Centre d'élevage (SDF)

Dimanche 9

Loto
Club de l'Amitié (SDF)

Samedi 15

Repas des Aînés
CCAS (SDF)

Dimanche 16

Octobre Rose
Inter Associatif (SDF)

Week end 29/30

Randonnée + Soirée photos
COV (SDF)



Samedi 10

Théâtre
La Pause (SDF)

GYMNASTIQUE

Tous les mardis de 18h30 à 19h30
avec La Pause, à la Salle Paul Marlot

SCRAPBOOKING

2° et 4° jeudi de chaque mois à
14h30 avec La Pause, à la salle des
Associations

YOGA NIDRA

Le vendredi, de 18h à 19h avec La
Pause, à la salle Paul Marlot

MUSCULATION

Le lundi de 18h30 à 19h30, le mardi
de 10h à 11h, le jeudi de 18h30 à
19h30, le vendredi de 10h à 11h avec
le COV à la salle Paul Marlot

YOGA

Tous les jeudis à la salle Paul Marlot
de 19h à 20h30 avec le COV à la salle
Paul Marlot

MARCHE NORDIQUE

Tous les lundis de 14h à 16h avec
le COV sur les chemins de Saint-
Pierre-de-Varennes et des
Communes avoisinantes

ELECTIONS

Dimanche 10 et 24 avril
Elections Présidentielles

Dimanche 12 et 19 juin
Elections Législatives

AOÛT

Du 12 au 15

« Randonnée Capitale » à Prague
COV

SEPTEMBRE

Jeudi 1^{er}

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Week end 3/4

Randonnée montagne
COV

OCTOBRE

Samedi 1^{er}

Repas concert
DR Animation (SDF)

Week end 1/2

Randonnée Région
COV



NOVEMBRE

Jeudi 3

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)

Vendredi 18

Soirée ciné
La Pause (SDF)

Week end 19/20

Expo Vente
La Pause (SDF)

DÉCEMBRE

Jeudi 1^{er}

Réunion mensuelle
Club de l'Amitié (SDF)



DOMAINE ROYET
VITICULTEURS - ÉLABORATEURS

En 2022, le Domaine Royet, situé
historiquement à Couches, évolue et devient

Vincent Royet :

Viticulteur, Élaborateur & Négociant.

Venez découvrir ou redécouvrir nos vins et notre
vignoble au cœur des côtes du Couchois.

Nous vous invitons à visiter
notre caveau de dégustation :

du Lundi au Samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h30



Combereau, 71490 Couches • 06 37 21 37 48

contact@vincent-royet.com

www.vincent-royet.com



PIZZ'AIOLA
Pizzas
à emporter



Le Samedi
De 17 h 30 à 20 h 30
(vers le Rendez-vous Varennois)
07.83.09.00.68

Liste des entreprises, artisans, commerces, professions libérales

ALIMENTATION

AU RENDEZ-VOUS VARENNOIS

bar-épicerie géré par M. Fabrice LAUDET
21, avenue Jules Pernette
07 71 71 38 76

HORAIRE

le bar : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h et de 15h à 1h du matin. Le dimanche, de 8h à 22h

L'épicerie : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h et de 15h à 20h
Le dimanche de 8h à 20h
Fermé le mercredi.

DEPOIL JEAN-CLAUDE

Apiculteur
5A rue d'Anxin Tel. 06 08 93 10 75
paysan.allier@gmail.com

EARL DE LA CHÈVRERIE DES SOURCES

Fabrique de fromages de chèvre
M. Pierre BRIÉ
4, route de La Rouelle
Tel. 03 85 80 03 65
chevriedessources@orange.fr

CHÈVRERIE DE DREVIN

Fabrication de fromages de chèvre fermiers
Catherine RATOCHNIAK
et Jean-Paul FATOUX
2 bis rue des campagnes
Tel. 06 85 34 69 33 ou 03 85 80 09.57

AUTOMOBILE

MECA DISCOUNT

Mécanique automobile toutes marques
12, route de La Beaujarde
Tel. 06 21 63 16 45

MECA PIÈCES AUTO

Vente de pièces détachées automobiles
12, route de La Beaujarde
Tel. 06 12 57 23 30

ARTISTIQUE

ALIMÉO PHOTOGRAPHIE

M. Thomas BONNOTTE
16, rue des Bernauds
Tel. 06 13 67 30 41
alimeo.photographie@orange.fr
f Aliméo Photographie

MARIE.V

Photographe
06 20 12 18 48
Mariephoto21@gmail.com
• mariephoto21.wixsite.com/photographie
• www.artmajeur.com/fr/mariephoto21/artworks
• f/Marie.V
Site dédié aux films expérimentaux en Art-thérapie :
mariephoto21.wixsite.com/filmsenart-therapie

ARTISANAT DU BÂTIMENT

MENUISERIE BOYER

M. Dominique BOYER
2, rue des Fleurs
Tel. 03 85 80 00 15
boyer.dom2@wanadoo.fr

SAS NOUVELLE NECTOUX

Charpente, bois, couverture
M. Victorien COMTE
2, av. Jules Pernette Tel. 03 85 77 92 92
charpentenectoux@orange.fr
www.nouvellectoux.fr

GAUTHIER Pascal

Menuiserie bois, aménagement de combles
1, rue Vannier
Tel. 03 85 80 00 13

MNTopo

Géomètre topographe
Nicolas MARINIER
20, rue des Bernauds
Tel. 06 59 75 92 56

PROFIL CHAUFFAGE

Chauffage, plomberie, sanitaire, climatisation, ...
M. Fabrice DUMUSOIS
36, avenue Jules Pernette
Tel. 03 85 80 09 67 - 06 50 90 80 00
sasprofilchauffage@gmail.com

GAËTAN BLONDIAU ET FILS

Couverture, zinguerie, plomberie, chauffage
10, rue des Buissenots
Tel. 03 85 80 09 48 - 06 07 54 49 51
gaetan.blondiau@laposte.net

EMMANUEL CERZINI

Plomberie-chauffage-climatisation-
VMC-salle de bain clef en main
Tel. 06 59 50 51 32
contact@cerzini.fr

BEAUTÉ - BIEN ÊTRE

CATHERINE POUR VOTRE BEAUTÉ

Esthéticienne, styliste onguilaire
M^{me} Catherine DECHAUME
7, Lotissement des Hauts Champs
Tel. 06.59.94.42.45
catherine.dechaume@hotmail.fr

ÉLEVAGE

ÉLEVAGE DE CHEVAUX

Location d'équidés
M. Frédéric GRILLOT
Les Bruyères
Tel. 03 85 80 01 39 - 06 75 23 74 40

CENTRE ÉQUESTRE LE SAPAIOU

M^{me} Floriane VAILLEAU
Les Couchets
Tel. 06 86 54 87 44

ÉLEVAGE SALERS

M^{me} Marion ALEXANDRE
Drevin
Tel. 06 26 97 05 12

MULTIMÉDIA

INFORMATIQUE - MUSIQUE

PC CONCEPT 71

Informatique, multimédia, téléphonie

M. Rafaël MONTEIRO

14, Le Pré Marion

Tel. 06 50 20 64 69 - pc-concept71@outlook.fr

 /pcconcept71

DOM ANIMATION

Chanteur guitariste variété française

M. Dominique CHARLEUX

28 rue de La Coudrée

Tel. 06 83 21 71 83

dom-animation.wixsite.com/dom-animation

SERVICES

MULTI-SERVICE, aide à la personne

Placoplâtre, peinture, tapisserie, espaces verts, tonte, débroussaillage

M. Cédric BOIS

69, avenue de Varennes

Tel. 07 80 06 49 60

MULTI-SERVICES

Petits travaux entretien, tonte, taille, petit jardinage

M. Hervé BAUDIN - Drevin

Tel. 09 81 17 14 08 - 06 50 56 36 50

M^{MES} SYLVIA BOIS

ET SOPHIE TOSETTO, Infirmières

69, avenue de Varennes

Tel. 06 06 74 35 23 - 06 27 91 55 40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte tous les matins de 9h à 12h

MAIRIE - 3, avenue Jules Pernette

03 85 80 00 20



Quelques rappels concernant les règles de bon voisinage



Chacun se doit de prendre les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs.



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne

pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage.



Il est INTERDIT, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon prolongée, un ou des animaux susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.



Il est INTERDIT de brûler les déchets verts à l'air libre !!!

Une benne est à disposition pour les petits déchets verts uniquement (tonte, tailles d'arbustes, feuilles mortes...) impasse du Moulin de Grizy.

Le reste doit être déposé à la déchetterie du Creusot.

JEU !

Grande chasse au trésor

Vous souhaitez participer à la grande chasse au trésor du bulletin municipal de Saint-Pierre-de-Varennnes et tenter de gagner 2 pass-saison au parc touristique des combes d'une valeur de 156 € !

Rien de plus simple ! Trouvez le nombre de blasons de la commune que nous avons dissimulé dans le bulletin. Attention, il peut avoir changé de couleur, il peut être gros ou très petit ! Il peut être intégré dans les photos ou tout simplement caché dans une page.

Pour répondre :

Remplir le bulletin de participation ci-dessous et indiquer le nombre de blasons trouvés.

Le bulletin de participation est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 12 février 2022 et le tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses le 15 février 2022.

Le gagnant sera contacté le 16 février 2022 par la municipalité pour venir récupérer son cadeau.



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE EMAIL :

NOMBRE DE BLASONS IDENTIFIÉS :



RÈGLEMENT DU JEU : Grande Chasse au trésor



1) DATES :

Opération se déroulant du 15 janvier 2022 au 11 février 2022 inclus.

2) PARTICIPANTS :

Tous les habitants de la commune de Saint-Pierre-de-Varennnes sans limite d'âge ayant un bulletin municipal original.

3) RÈGLEMENT GÉNÉRAL ET PRINCIPE DU JEU :

La commune de Saint-Pierre-de-Varennnes propose un jeu original au sein de son bulletin municipal 2022. Le nom de l'animation est « Grande chasse au trésor »

Le principe du jeu est le suivant :

Trouver le nombre exact de blasons de la commune dissimulés dans le bulletin municipal de Saint-Pierre-de-Varennnes.

Le blason est sous la forme représentée ci-dessus.

Mais il pourra être en noir et blanc, avec incrustation de couleur ou bien original.

Le coupon de réponse ORIGINAL est à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 12 février 2022.

Le gagnant sera celui qui aura le nombre exact ou se rapprochant le plus. Dans le cas où il y aurait plusieurs gagnants, un tirage au sort sera effectué pour n'en désigner qu'un seul.

Le gagnant sera contacté par téléphone et par mail le lendemain du tirage au sort pour l'informer de son gain.

4) DOTATION : 156€

1 gagnant par tirage au sort entre les bonnes réponses. En cas d'aucune bonne réponse, c'est le bulletin qui se rapproche le plus du nombre exact qui remportera la dotation.

Le présent règlement est déposé à l'étude de Me. MOURIES - huissier 29 rue de l'Yser 71200 le Creusot chargé de son application, où il peut être consulté.

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.

CERZINI



PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION
VMC • SALLE DE BAIN CLEF EN MAIN

Saint-Pierre-de-Varennes

contact@cerzini.fr

06 59 50 51 32



Retrouvez nos projets sur Facebook !
www.facebook.com/cerzini



SAS
2TMC



ANCIENNEMENT
TEIXEIRA ALBIN

TINANT Frères

Maçonnerie / Couverture

Neuf & Rénovation

Port : 06.81.15.27.24

06.77.75.06.57

06.34.35.54.46

sas.2tmc@orange.fr

*En Couhault
71510 St Léger sur Dheune*

SARL TINANT JF ET FILS
TERRASSEMENT-TRAVAUX PUBLICS

Assainissement public et privé
Adduction d'eau potable- V.R.D.

En Couhault
71510 St Léger Sur Dheune



tinant.jfetfils@orange.fr

0634355446 / 0677750657 tél.0385454143 fax 0385453888



E.Leclerc
LE BREUIL

E.Leclerc 
Hypermarché

2, Avenue de Chambreuil
71670 Le Breuil
Tel. 03 85 73 03 30

www.e-leclerc.com

Horaires :

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30
vendredi & samedi de 9h à 20h

>>> NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON !



Rue de Charleville
71670 Le Breuil

www.leclercdrive.fr

Commande : 24h/24 - 7j/7

Retrait : du lundi au jeudi de 9h à 19h15
Vendredi & samedi 8h30 à 19h15

Livraison : du lundi au samedi de 10h à 20h



Ligne de fioul & GNR : 03 85 73 03 38

garage **LECAT**
& fils depuis 1970

Votre importateur auto multimarques

Véhicules neufs & faible kilométrage

Adresse

71200, Le Creusot

Téléphone

03.85.77.45.95



ENTRETIEN



RÉPARATION



CARROSSERIE



BRIS DE GLACE



DÉPANNAGE

www.garage-lecat.com